

III. ANNEXES DOCUMENTAIRES

Contenu

1. Clarification terminologique : patois, dialectes, langue standard, etc.
2. Histoire des patois et du français (du latin au patois)
3. Les principales aires dialectales de la Galloromania
4. Disparition et sauvegarde des patois
5. Source dialectale de quelques mots français d'aujourd'hui
6. Les représentations du patois
7. Informations sur la lecture (graphie) et la prononciation
8. Informations sur les différentes variétés utilisées
9. Graphie commune
10. Les langues romanes (langues qui descendent du latin)
11. Bibliographie et sitographie

1. Clarification terminologique : patois, dialectes, langue standard, etc.

Quelle différence entre langue et dialecte

Chacun d'entre nous sait, ou croit savoir, avec plus ou moins d'assurance, ce qu'est une langue. Et pourtant, qu'est-ce qui, finalement, distingue une langue d'un dialecte ? un argot d'une langue de spécialité ?... Il n'est pas si aisé, en fait, de définir précisément cette notion et, surtout, de la distinguer de tous les autres termes, plus ou moins connus, qu'on rencontre également pour désigner des réalités proches : idiome, dialecte, régiolecte, sociolecte, patois, argot, etc. Et il existe plusieurs tentatives concurrentes pour distinguer toutes ces notions.

D'un point de vue strictement linguistique, les différences sont en fait souvent ténues. Si l'on excepte le terme « idiome », que nous utilisons comme un terme général pour recouvrir l'ensemble des termes concernés, on constate par exemple que les dialectes – comme les langues – possèdent un système phonologique (ensemble des sons à valeur distinctive qui le composent), une morphologie, une syntaxe, un vocabulaire...

Ainsi, les critères linguistiques ne suffisent pas. C'est vers la sociologie des langues – la sociolinguistique – qu'il faut par conséquent se tourner et chercher dans les usages qui en sont faits, dans les valeurs et statuts qui leur sont attribués, des différences entre ces diverses notions. Quelqu'un a d'ailleurs pu dire qu'un dialecte, finalement, c'était une langue... mais sans armée ! Cette boutade n'est pas si fausse qu'il pourrait y paraître : une langue se distingue avant tout des autres entités du fait qu'elle est le plus souvent liée à un appareil d'état, à une administration, à une juridiction, qu'elle connaît des usages dits « officiels ». Cela n'est pas le cas des dialectes alémaniques par exemple. Ce n'était pas non plus le cas du catalan il y a quelques années, mais sous l'impulsion d'un mouvement autonomiste, cet idiome a été élevé au rang de langue en même temps qu'il était standardisé.

Notons que ce critère n'est pas non plus suffisant à lui seul. Il permet de décider qu'on a affaire à une langue, lorsque ces attributs existent, mais il ne se montre guère opérant, par exemple, pour

les idiomes des régions peu structurées politiquement – autrement dit dans le cas des ethnies d'Amazonie, des peuples nomades du Maghreb ou d'Asie centrale.

Un autre critère, de nature psychosociale, peut être recherché dans les représentations que les gens se font des idiomes en présence, autrement dit en se demandant ce qu'eux considèrent comme langue ou non. Mais ce critère nous en dit certainement plus des gens que des langues...

Ainsi, à ce stade, nous retiendrons avant tout que les définitions des dénominations que nous utilisons pour parler du langage ne sont pas si évidentes qu'il ne pourrait y paraître au premier abord. C'est pour cette raison, d'ailleurs, qu'il peut être intéressant d'inviter les élèves à s'interroger à ce propos, en partant des idiomes auxquels ils ont été ou sont confrontés dans leur vie quotidienne.

Des langues et des lectes : français, français régional, dialecte...

À côté des « langues », il y a donc toutes sortes de « lectes » : dialectes, régiolectes, sociolectes, idiolectes... Qu'est-ce qui les distingue entre eux ?

Occupons-nous pour commencer de la différence entre régiolecte et dialecte. Selon Leray et Lorand (1995), la distinction entre les deux intervient au niveau de leur autonomie respective vis-à-vis de la langue officielle – le français pour la Suisse romande. Le régiolecte ne possède que peu d'autonomie : il n'a par exemple pas de conjugaison propre. Le dialecte, quant à lui, n'est pas une simple réunion de « faits linguistiques » mais conserve des caractéristiques propres, comme un système de conjugaison différent de celui de la langue standard. On aurait donc, à côté du français « standard » (autrement dit « la » langue), de nombreux régiolectes définissables, pour chaque région, par la somme des traits particuliers (lexicaux, syntaxiques, phonologiques, prosodiques) qu'ils réunissent, au-delà (mais souvent en liaison directe avec eux) des dialectes plus autonomes face à la langue. En Suisse romande, ce régiolecte est constitué par le *français de Suisse romande*, ou le *français romand*. Il inclut des traits qui sont (plus ou moins) compréhensibles par tous les Romands, quel que soit leur canton d'appartenance et les dialectes qu'on y rencontre encore. Il existe également des français régionaux du nord de la France (à ne pas confondre avec les dialectes : picard, wallon...).

Les dialectes possèdent donc une autonomie plus forte. Un des signes de celle-ci est certainement le fait que leur origine peut être la même que celle de la langue, mais pas nécessairement. Ainsi, en Suisse romande, par exemple, si les dialectes (encore) parlés dans le Jura ont une même origine que ce qui est devenu la langue française – à savoir la langue d'oïl – il n'en va pas de même pour les dialectes valaisans et fribourgeois qui relèvent du francoprovençal¹.

Et les patois ?

Ainsi que l'ont montré les linguistes qui en ont fait la description, ce que nous appelons « patois », dans le Valais comme dans le Jura et dans les Préalpes fribourgeoises, possède et une phonologie et un système grammatical et un vocabulaire qui lui sont propres.

Nous pouvons en conclure que le patois se rattache aux dialectes et non aux régiolectes ; ce dernier terme se rapporterait plutôt au français régional.

français régional : *Il me faut un bulletin de versement pour payer les nonante francs de charges pour le mayen.*

¹ Attention toutefois : tant les dialectes d'oïl que le francoprovençal trouvent leur origine dans le bas-latin et se rejoignent donc à ce niveau, comme d'ailleurs l'occitan, le catalan et les autres langues romanes (cf. Annexe documentaire 10, p. 267). En revanche, il a lui aussi une autre origine que le français, mais il ne provient pas du latin : c'est une autre langue, qui contient elle-même des dialectes.

patois de Chermignon : *Mè fâtt ón bólètèn por payè lè nonànta fran dè fré por lo mayén.* (Il me faut un bulletin pour payer les nonante francs de frais pour le mayen).

Quelle est alors la différence entre dialecte et patois ? Pour certains linguistes, ces deux mots sont quasiment synonymes : *patois* ne serait que la variante péjorative de *dialecte*, plus scientifique ou linguistique. La différence ne serait donc qu'une question sociologique. Il est d'ailleurs important et intéressant de constater que l'opposition de ces deux termes est bien moindre en Suisse qu'en France, où la plupart des locuteurs de dialectes rejettent la dénomination trop péjorative de patois. L'ouverture plus grande des Suisses à ce terme est-elle due à une tradition centralisatrice plus faible, moins marquée (surtout dans les cantons catholiques) par une volonté d'éradication des dialectes au profit d'une langue unique, normée, « universelle » ? Est-elle due plutôt à la proximité de la Suisse alémanique et de ses nombreux dialectes bien vivants aujourd'hui encore dans un contexte germanophone plus ouvert à la variation ?...

Pour d'autres en revanche, le terme *patois* sous-entend un conflit avec la langue nationale. Ce conflit réside dans le fait que le patois n'est considéré que comme une imperfection de la langue majoritaire. Cet aspect n'apparaît pas lorsque nous parlons de *dialectes* puisque ces derniers ont suivi leur propre évolution, à côté de celle du français, et ne doivent donc pas être tenus pour inférieurs ou plus vulgaires par rapport à la langue officielle.

Dans cet ouvrage, nous utiliserons parfois un doublet « dialecte / patois » pour indiquer clairement qu'on se situe hors de ce débat. D'autres fois, nous recourrons au terme de *patois* pour désigner les parlers de Suisse romande et de *dialecte* pour les autres régions francophones.

Pour conclure, arrêtons-nous un instant sur le mot même de *patois* et sur son origine qui, vraisemblablement, est propre au monde francophone uniquement. Il est intéressant de remarquer que ce terme n'existe pas dans les autres langues que le français. Déjà dans l'étymologie, en effet, une connotation négative est fortement liée au terme de patois :

[...] patois se rattacherait au verbe *patoier* (*patiiier, pateer, etc.*) « remuer, agiter les pattes » et se serait employé – par une plaisanterie assez conforme à l'attitude générale du Moyen-âge à l'égard des « physiquement faibles » [...] – pour désigner en premier lieu le « langage » gesticulatoire des sourds-muets. (Orr, 1955, cité par Singy, 1996, p. 22)

2. Histoire des patois et du français (du latin au patois)

D'où viennent les patois ?

Les patois ne sont pas, comme on pourrait le croire, dérivés du français. Un patois n'est pas un « mauvais » français mais une langue qui remonte directement au latin. Pas à celui des auteurs classiques, mais au latin parlé par les commerçants et les quelques colons qui se sont installés dans nos régions, le latin étant la langue de l'administration, de l'école et des échanges commerciaux.



Prenons l'exemple du mot **cheval** : en latin classique, c'est le mot *equus* qui désigne le cheval en général. Par la suite, *caballus*, qui veut dire à l'origine « cheval de trait », devient le mot générique pour désigner le cheval en latin tardif. Ce mot va traverser les siècles et les pays.

Suivez le petit cheval pour savoir ce que devient ce mot dans les autres langues et dialectes romans.

La romanisation de l'ancienne Gaule

Les Romains ont conquis l'ancienne Gaule, dont faisait partie le territoire de la Suisse actuelle, entre le II^e et le I^{er} siècle avant notre ère. Ils n'ont pas imposé leur langue, mais les populations locales l'ont progressivement adoptée, parce que c'était la langue d'une civilisation considérée comme étant plus prestigieuse et plus avancée que la civilisation celte. En effet la connaissance du latin permettait de se situer socialement en haut de l'échelle. Le latin et les langues celtiques ont longtemps coexisté et beaucoup de personnes étaient bilingues à des degrés divers. Pour cette raison, on parle aussi de civilisation galloromane. Malgré les contacts intenses entre les langues, le gaulois a peu influencé le latin parlé. Quelques traces se retrouvent cependant en français et dans les patois romans de France, de Belgique, de Suisse et du Nord de l'Italie. Les mots celtiques qui sont arrivés jusqu'à nous désignent surtout des réalités de la vie domestique ou des éléments du paysage : l'aulne se dit *la verne* (du gaulois **vernica*) dans les français régionaux au sud d'une ligne qui va de la Vendée aux Vosges, et qui comprend donc aussi toute la Suisse romande. Certains mots gaulois sont passés simultanément dans le français standard et dans les patois sous différentes formes : en patois jurassien, *berceau*, mot français d'origine celtique, se dit *bré*, mot qui vient également du gaulois : p. ex. *râte de gleûtchie ci bré, le popenat dôt*, « arrête de balancer ce berceau, le bébé dort ». D'autres exemples de mots d'origine celte en français : *bruyère, lande, balai, bouleau, ruche, cagoule...*



Les Celtes ont aussi laissé des traces dans les noms de lieux suisses : sont d'origine gauloise des noms comme Moudon, Yverdon, Lugnorre, Thoune, Zurich, Berne, Lausanne. Par effet de mode, à la période romaine, les celtes indigènes adoptent des noms de famille latins, ce qui donne naissance à des noms de lieux hybrides, composés d'un nom de personne latin (personnes celtes avec nom latin) et se terminant par *-acum*, signifiant en celte « domaine rural de » : Cressier NE et FR, qui se dit Grissach en allemand : « domaine de la famille de Crixius », Prilly VD « domaine de la famille de Praecilius », Montignez JU, Jussy GE, Le Grand-Saconnex GE. Ces noms attestent d'une période durant laquelle de riches Gaulois s'approprient un terrain, alors qu'auparavant ils étaient bergers semi-nomades.

La chute de l'Empire romain et son morcellement politique et linguistique

À partir du II^e siècle, des bandes de guerriers germaniques commettent des actes de pillage dans l'Empire romain, mais sans laisser de traces linguistiques. Vers 440, les survivants burgondes du massacre de Worms (Allemagne) viennent s'installer dans l'espace actuel de la Suisse romande, avec l'autorisation de l'Empire. Ils sont rapidement assimilés et romanisés. Avec l'abdication du dernier empereur en 476, la fin de l'Empire romain d'occident est définitive et la région perd son unité : dans l'est de la Suisse actuelle se forme le romanche, et en Suisse occidentale, le franco-provençal. À partir de la fin du VI^e siècle, les Alamans commencent à coloniser des terres en friche au sud du Rhin avec la permission des autorités mérovingiennes. Ces Alamans vivent à côté de la population romane déjà en place. Comme ils deviennent majoritaires, c'est la population romane

qui est assimilée lentement et sans violence, ce qui donne naissance à la Suisse alémanique. Depuis la fin du Moyen Âge, cette frontière linguistique est relativement stable.

Il est parfois difficile de savoir exactement quelle est la langue-source de mots français d'origine germanique (alaman, burgonde, francique ou alémanique moderne), parce qu'on ne peut pas toujours déterminer la date de l'emprunt et que ces langues germaniques se ressemblent. Voici quelques exemples de mots d'origine germanique empruntés à une époque ancienne : *robe*, *haie*, *hêtre*. Le vocabulaire guerrier par exemple vient principalement des Francs (*heaume*, correspondant à l'all. *Helm*), *éperon*, *rang*, *beffroi*.

Les langues germaniques ont également laissé des traces dans les patois romands. Bien entendu, les contacts entre les populations romandes et alémaniques n'ont jamais cessé d'exister et des emprunts se sont faits dans les deux sens. Un des seuls mots dont l'origine burgonde n'est pas contestée est *fâta*, qui veut dire « poche » en francoprovençal : p. ex. *konyéso sèn kemèn ma fâta*, « je connais ça comme ma poche ».

Des emprunts plus récents aux voisins alémaniques se trouvent aussi bien en français commun (*képi*, *choucroute*) qu'en français de Suisse (*catelle*, *jass*, *action* « promotion sur un article », *benzine*) et dans les parlers romands : *bouèba* (francoprovençal) « fillette », *cratte* (patois jurassien) « petite corbeille en osier ». En sens inverse, le suisse allemand a emprunté au français *Trottoir*, *Kondukteur* « contrôleur de train », *exküsi* « excusez-moi », *Urseli* (venant du francoprovençal) « orgelet », qui démontrent un incessant va-et-vient entre ces cultures.

Une autre trace laissée par les peuples germaniques en Suisse se trouve dans les noms de lieux. En effet, de nombreux noms de villages se terminent par le suffixe germanique *-ingos* « chez les gens de, les descendants de ». Ceux-ci fleurissent à partir du VI^{ème} siècle. Comme pour les noms de lieux galloromans en *-acum*, le premier élément est constitué généralement d'un nom de personne : Echallens VD « chez les gens de Scarilo », Düringen FR « chez les gens de Dodo », Mairengo TI « chez les gens de Marius », Fresens NE « chez les gens de Frisius », Orvin BE « chez les gens de Wulf ».

Ancien français

Si le latin en évoluant s'est diversifié en autant de langues et de dialectes, ce n'était pas seulement en raison des contacts avec les langues celtiques et germaniques, mais aussi parce que c'était une langue uniquement parlée qui était transmise oralement de génération en génération sans jamais être fixée par écrit et sans être enseignée à l'école. Les populations qui étaient en contact étroit parlaient en général des dialectes assez similaires. Alors que dans les régions montagneuses, comme par exemple en Valais, le patois varie fortement d'une vallée à l'autre et même à l'intérieur d'un même village.

Au Moyen Âge, la langue principale de l'écrit était le latin. C'était aussi la seule langue de l'école, alors que tout le monde parlait en dialecte, en évolution constante. Les langues littéraires issues du latin et notamment l'occitan et le français ont fait leur apparition au Moyen Âge.



En ancien français littéraire, cheval s'écrit *chival*. En ancien occitan, la diversité des prononciations amène à des graphies différentes : *chaval* (ancien dauphinois), *caval*, *cabal* (ancien provençal), *chibau*, *cabalh*, *cabatch* (ancien gascon, patrie de Henri IV).

Ce n'est qu'au moment où une large part de la population a eu accès à l'éducation que le français a connu une diffusion plus importante. Il était en revanche tout à fait normal de continuer à

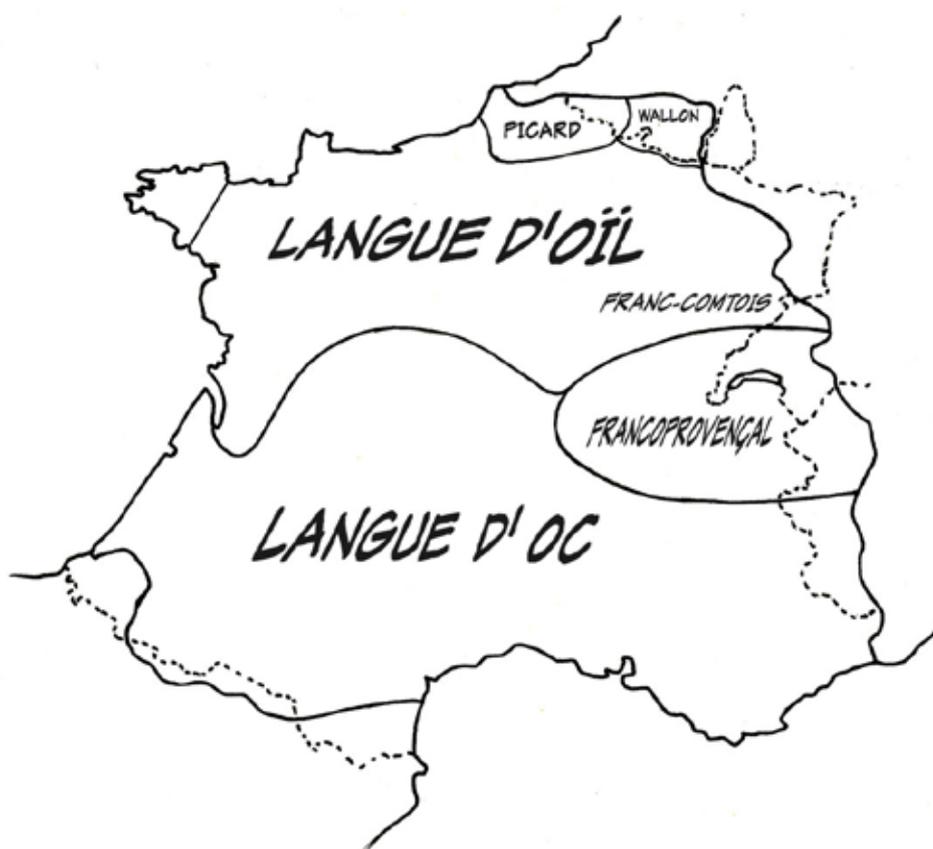
parler patois en dehors de l'école et cela ne fait que quelques générations (généralement fin XIXe – milieu XXe siècle) que le français est transmis par les parents à leurs enfants comme langue unique.

Dans les régions protestantes, la diffusion du français a été plus rapide parce que tout le monde devait savoir lire la Bible soi-même. Il y a donc eu une vague d'alphabétisation en français. Parfois cette alphabétisation n'était que passive. Les jeunes filles en particulier apprenaient seulement à lire sans savoir écrire parce que cela n'était pas considéré comme nécessaire.

Le latin de l'ancienne Gaule a continué à évoluer et s'est diversifié en de nombreux parlers locaux que l'on peut regrouper en 3 familles de langues: la langue d'oïl, la langue d'oc et le francoprovençal.

3. Les principales aires dialectales de la Galloromania

La Galloromania est constituée de la France, de la partie francophone de la Belgique et de la Suisse romande, ainsi que la Vallée d'Aoste et les hautes vallées alpines du Piémont. N'en font pas partie: le breton, qui est une langue celtique, le flamand et l'alsacien, langues germaniques, le basque, langue pré-indoeuropéenne et le catalan, langue romane proche de l'occitan.



La Galloromania est constituée de 3 grandes zones :

- La *langue d'oïl* (d'après la manière de dire « oui » en ancien français) parlée dans une bonne moitié nord. Sa variété la plus prestigieuse est le français (langue du roi et de la Cour), mais elle comprend également de nombreux parlers régionaux (poitevin, bourguignon, picard, champenois, etc.). En Suisse, les patois jurassiens font partie des parlers d'oïl. Tous ces dialectes connaissent une variation interne plus ou moins importante.



Dans beaucoup de dialectes oïliques, *cheval* se dit *chfo*. C'est le cas en champenois, lorrain, franc-comtois, orléanais, bourguignon, berrichon, tourangeau, poitevin et gallo. En tourangeau nous trouvons également *jvo* ou *jval* qui sont proches de la forme normande *jva*. En français populaire de Montréal, *cheval* se dit *joual*, ce qui nous montre que la plupart des émigrés français installés au Québec étaient originaires de l'Ouest de la France.

En Picardie, un *cheval* est un *gva* ou un *gvo*, en Wallonie un *tchfo* et dans le Jura suisse un *tchva*. En saintongeais, l'on trouve *hvo*.

Il est intéressant de constater que ce sont surtout des régions périphériques comme la Picardie, le Jura suisse ou la Saintonge qui présentent des formes particulières.

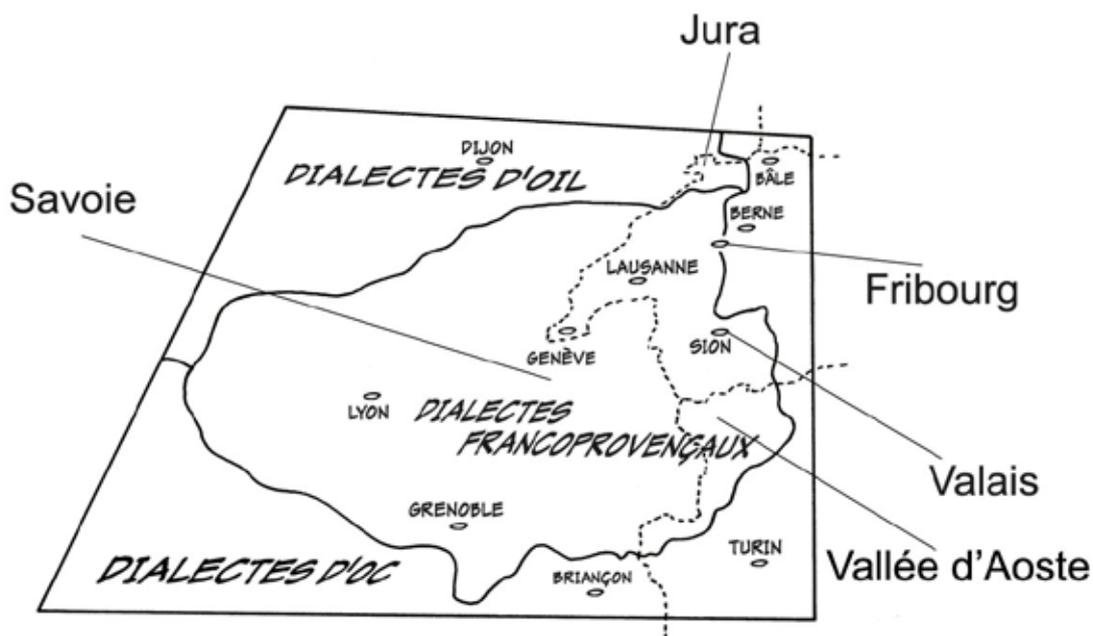
- L'*occitan* ou *langue d'oc* («oui» en ancien occitan) est parlé dans le sud de l'actuelle France, ainsi que dans le Val d'Aran en Espagne et une partie du Piémont. C'était la langue des troubadours et une langue littéraire importante au Moyen Âge. On peut distinguer les dialectes nord-occitans et ceux qui forment l'occitan méridional. Le gascon occupe une place à part et se distingue souvent fortement des autres dialectes occitans ; certains le considèrent comme une langue à part.



Une des particularités de l'occitan est que le *b* du latin *caballus* n'évolue pas partout en *v*, voire en *f*, mais qu'il est conservé notamment en gascon (*chibau*), en auvergnat (*tsabar, tsobal*) et en languedocien (*tchabal*). Dans d'autres dialectes, c'est le *c* initial qui est conservé: *caval* (vivaro-alpin) ou *cavao* (niçard).

Nous constatons que les dialectes occitans sont restés plus proches du latin que les dialectes oïliques.

Les frontières entre les grandes aires linguistiques peuvent être très nettes, comme tranchées au couteau, ou former des zones de transition. La zone du croissant située au nord du Massif Central renferme des parlers qu'il est impossible d'attribuer clairement à la langue d'oïl ou à la langue d'oc.



- Le *francoprovençal* se situe à l'est du domaine galloroman. Il recouvre toute la Suisse romande à l'exception du Jura, ainsi que la Vallée d'Aoste en Italie et en France la région entre Grenoble, St-Étienne, Roanne, Louhans et Pontarlier.

Ces dialectes se sont formés notamment le long des voies de transit alpin reliant Aoste à Lyon, capitale des Gaules au sein de l'Empire Romain. Politiquement morcelée, cette région n'a jamais développé de conscience linguistique commune. Traditionnellement, en Suisse romande on parlait *le langage roman(d)*. Ce n'est qu'en 1874 que le linguiste italien G. I. Ascoli l'a décrit comme famille de dialectes distincte, et l'a appelée « franco-provençal ».



Le francoprovençal est caractérisé par une grande diversité sur un espace souvent restreint. Ainsi on trouve par exemple en Vallée d'Aoste deux manières de dire *cheval* assez différentes: *tseva* (Haute Vallée) et *caval* (Basse Vallée). Dans le canton de Neuchâtel, la prononciation était différente dans le haut (*tchvo*) et dans le bas du canton (*tsevo*). En particulier pour la consonne initiale, les formes divergent: cela va du *c* de la basse Vallée d'Aoste au *th*²: *thevo* (GE, Savoie et Ain), en passant par *tch* neuchâtelois³ et *ts*: *tsévo* (VD, VS), *tsavo* (FR), *tsivo* (Lyonnais).

Les autres langues romanes

Les Romains n'ont pas seulement conquis l'Helvétie, mais un immense empire autour de la Méditerranée et ils ont apporté leur langue dans de nombreuses régions. Ainsi sont apparues les langues romanes, dont le français et nos patois font partie. À chaque endroit les conditions étaient un peu différentes. Le latin s'est ainsi diversifié en des milliers de dialectes locaux que l'on peut regrouper dans des familles linguistiques. À partir de certains de ces dialectes se sont développées des langues littéraires comme l'espagnol ou l'italien, alors que d'autres, comme le francoprovençal ou le romanche, n'ont pas connu de standardisation ou alors très tardivement (le rumantsch grischun a été adopté par le canton des Grisons comme langue de l'écrit en 2001 seulement et est toujours contesté par une partie de la population).

Voici quelques exemples du mot *cheval* dans différentes langues et dialectes romans. Tous ces mots remontent au latin *caballus*:



Romanche (Rumantsch grischun)	<i>chaval</i>
Espagnol	<i>caballo</i>
Galego	<i>cabalo</i>
Catalan	<i>cavall</i>
Portugais	<i>cavalo</i>
Italien	<i>cavallo</i>
Tessinois (Mendrisio)	<i>cavall</i>
Corse	<i>cavaddu</i>
Sicilien	<i>cavaddu</i>
Sarde	<i>caddu</i>
Roumain	<i>cal</i>

² Prononcé comme en anglais *think*.

³ Encore conservé dans la prononciation populaire *la Tcho* (pour La Chaux-de-Fonds).

4. Disparition et sauvegarde des patois

À l'heure actuelle, la transmission naturelle des langues traditionnelles des parents à leurs enfants a cessé dans toute la Suisse romande, à l'exception d'Évolène, en Valais, où une partie des enfants commençant l'école ont le dialecte francoprovençal comme langue maternelle.

Les derniers patoisants neuchâtelois et genevois ont disparu au début du XXe siècle déjà. Dans le pays de Vaud, le patois a quasiment disparu et dans les cantons du Jura, de Fribourg et du Valais (en dehors du Val d'Hérens), il est encore utilisé par la dernière génération de locuteurs.

Les cantons réformés et les régions industrielles, en raison de l'importante migration interne et du brassage des populations, ont été les premiers à abandonner les langues traditionnelles. Un exemple frappant en est l'Arc jurassien: le Jura bernois protestant et industriel a abandonné son parler bien plus tôt que l'actuel canton du Jura catholique et rural, où celui-ci est encore parlé par la dernière génération de locuteurs.

Depuis l'introduction de l'école obligatoire au XIXe siècle, l'école a joué un rôle important dans l'éradication du patois.

Il y a eu une véritable répression de ces parlers car on croyait qu'ils empêchaient l'apprentissage du français et de la culture tout court. Les moyens employés pour empêcher les élèves de parler patois étaient souvent injustes et basés sur la délation. À la dépréciation des patois s'ajoutait la conception défavorable qu'on se faisait alors du bilinguisme, voire du plurilinguisme. En effet, on pensait qu'il était impossible pour un enfant de bien apprendre plusieurs langues à la fois et qu'il valait mieux qu'il sache une langue parfaitement plutôt que plusieurs langues approximativement. Le problème était d'autant plus grand que les patois n'étaient pas considérés comme de « vraies langues » (sous-entendu: des systèmes linguistiques élaborés, comme pour le français, avec une grammaire, une orthographe normée et un riche vocabulaire). De surcroît, la forte centralisation linguistique propre à la France et qui rayonnait depuis Paris par-delà les frontières n'était pas pour arranger les choses. Ces méthodes et attitudes ont eu un effet désastreux sur la situation des patois et également sur l'image qu'avaient les personnes de leur langue et d'eux-mêmes.



Le Glossaire des Patois de la Suisse romande

Fondé en 1899, le GPSR est un des quatre Vocabulaires nationaux. Son but est de documenter le plus complètement possible les patois de la Suisse romande. C'est une véritable encyclopédie, qui recense tous les patois mais également le français régional de Suisse romande. On y trouve des informations sémantiques mais aussi ethnologiques, historiques et étymologiques. Sa rédaction est basée à l'Université de Neuchâtel et publie actuellement les tomes VII et VIII consacrés aux lettres F et G.

Intérêt des scientifiques pour les patois

La perception du patois évolue cependant. C'est à la fin du XIXe siècle que sont créées les sociétés qui joueront un rôle déterminant dans l'idée d'une sauvegarde de la langue vernaculaire et des traditions populaires: *La Société suisse des Traditions Populaires* (SSTP) en 1897 et *Le Glossaire des patois de la Suisse romande* (GPSR) en 1899. De nombreuses études sont consacrées aux patois suisses romands à cette époque, surtout dans une optique étymologique (évolution des aspects phonétiques et sémantiques). En 1974 est inauguré à l'Université de Neuchâtel le *Centre de dialectologie et d'étude du français régional* qui est spécialisé dans l'étude des dialectes galloromans et en particulier les dialectes francoprovençaux et jurassiens.

Associations

Au cours du XXe siècle, des sociétés de patoisants voient le jour. En Valais, elles sont regroupées en une *Fédération cantonale valaisanne des amis du patois*, créée en 1954. D'autres sociétés, telles que des groupes folkloriques, des chorales ou des troupes de théâtre contribuent à leur manière à faire vivre et à faire connaître leur patois. Dès le début du XIXe siècle, les patois jurassiens font l'objet de recherches attentives; en effet, c'est à cette époque que l'on remarque que l'usage de cette langue se désagrège et qu'il faut urgemment en garder quelques traces. Des amateurs patoisants écrivent des glossaires. On crée la *Société Jurassienne d'Emulation* (SJE) en 1847, cercle dans lequel nombre de travaux sur le patois seront édités.

Trois amicales de patoisants ont vu le jour en terre jurassienne: l'*Amicale des Aidjôlats* (Ajoie), créée en 1984, l'*Amicale des Vâdais* (vallée de Delémont), fondée en 1957, et l'*Amicale des Taignons* (Franches-Montagnes), créée en 1957.

Enseignement du patois

Plusieurs universités populaires organisent régulièrement des cours de patois pour adultes qui connaissent un grand succès.

Dans le canton du Jura, un coffret a été élaboré pour introduire le sujet du patois dans l'enseignement primaire. Il s'agit de sensibiliser les enfants aux traditions de leur région, mais ce sont seulement quelques heures enseignées par année. Il existe également des cours à option pour apprendre à parler le patois jurassien.

Ceci dit, les chances de voir les patois survivre aux prochaines décennies sont minces, car tous les efforts de sauvegarde d'une langue sont vains si la transmission naturelle de celle-ci a cessé. Mais si le dialecte disparaît comme langue à part entière, il laisse des traces dans le français régional.

Si nous pouvons donc reconnaître un Jurassien, un Genevois ou un Valaisan à son accent, cela est dû entre autres aux patois, même si cela fait des décennies que la dernière personne à vraiment parler cette langue a disparu. Un Romand qui *s'encouble* ou qui n'a *personne vu* ne se rend pas compte qu'il emploie des mots et des tournures du francoprovençal.

Statut officiel et reconnaissance

La République et Canton du Jura est le seul canton à faire référence au patois dans l'article 42.2 :

Article 42.2: « Ils (*l'État et les communes*) veillent et contribuent à la conservation, à l'enrichissement et à la mise en valeur du patrimoine jurassien, notamment du patois. »

En Valais, un Conseil du Patois a été fondé par le Conseil d'Etat en 2008. Il a pour but de préserver le francoprovençal valaisan. Un groupe parlementaire s'est constitué en 2010 sous l'impulsion de membres de ce Conseil. Ce groupe a la visée de défendre et valoriser le patois, notamment en passant par l'école, qui a un grand rôle à jouer dans cette préservation. En réalité, il faut être conscient du fait que la seule manière de sauver une langue c'est de la parler en famille aux enfants.

Les autres dialectes en Suisse

À côté des dialectes jurassiens et francoprovençaux, d'autres dialectes sont parlés sur le territoire de la Suisse.

Le romanche est bien une des langues nationales, mais contrairement aux trois autres, il se divise en 5 dialectes⁴ (Sursilvan, Sutsilvan, Surmiran, Puter, Vallader) et en une forme écrite commune, le *rumantsch grischun*. Selon le recensement fédéral de 2000, environ 50'000 personnes parlent cette langue, ce qui correspond à 0,7 % de la population suisse.

Au Tessin et dans une partie des Grisons, un peu plus de 100'000 personnes parlent encore les dialectes tessinois qui font partie des dialectes lombards, ce qui représente environ 36 % de la population de ces régions.

Les plus connus et les plus présents sont les dialectes alémaniques qui sont parlés au quotidien par des millions de Suisses et dont le nombre de locuteurs est estimé à 4 à 5 millions personnes.

À part le romanche, qui est une des langues nationales et les dialectes jurassiens, qui sont ancrés dans la constitution de la République et Canton du Jura, ces dialectes n'ont aucun statut officiel.

Comment chiffrer le nombre de patoisants romands ?

Il est très difficile de chiffrer le nombre actuel de patoisants en Suisse romande. En effet, on est confronté à trois difficultés majeures : premièrement, les personnes parlant encore patois sont en très petit nombre, au point que les résultats des recensements de la population de 1990 ou de 2000 sont difficiles à interpréter. De plus, les compétences linguistiques des locuteurs sont difficiles à évaluer, le jugement des locuteurs à l'égard de leurs connaissances étant très subjectif. Comment peut-on comparer les compétences d'un locuteur actif (qui parle la langue), de quelqu'un qui a une connaissance passive (qui comprend la langue), ou d'un néo-locuteur (dont ce n'est pas la langue maternelle) ? Troisièmement, les personnes parlant avec un fort accent régional et utilisant un nombre élevé de termes régionaux croient parfois parler le patois, en particulier dans les régions où ces parlers ont disparus, ce qui perturbe les réponses données aux questionnaires.

En ce qui concerne le recensement de la population suisse 2010, on a procédé par échantillonnage. Dans le chapitre sur les langues parlées quotidiennement, on ne distingue plus entre français et patois romand. Cet état de fait reste un problème pour les chercheurs, qui auraient besoin de statistiques pointues en nombre de locuteurs, surtout pour les langues minoritaires.

5. Source dialectale de quelques mots français d'aujourd'hui

Dans le tableau ci-dessous, vous trouvez quelques mots de français (régional ou non) qui ont été empruntés à des dialectes galloromans.

Dialecte source	Mots et tournures
francoprovençal	<i>arolle, appondre, bisse, bondelle, carnodzet, chotte, gouille, panosse, mal au cou</i> « mal de gorge », <i>s'encoubler, ruclon, foyard</i> « hêtre », <i>pive</i>
occitan	<i>abeille, amour, mousse, sorbier, cèpe</i> (provenant du gascon), <i>boulier, caserne, cocon, langouste, mistral, poulpe</i>
wallo-picard	<i>rescapé</i>
wallon	<i>estaminet</i>
normand	<i>caillou, pieuvre, potin</i>
franc-comtois	<i>chneuquer</i> « fouiller », <i>menée</i> « amas de neige soufflé par le vent », <i>cramias</i> « pissenlits », <i>totché</i> « gâteau »

Pour le même sens, le français connaît parfois plusieurs termes provenant de dialectes différents. C'est le cas par exemple de mots désignant des réalités liées à l'univers marin. Paris n'étant pas en

⁴ Voir également EOLE, Volume II, *Schi vain ün auto...1*, Annexe documentaire 1, p. 107.

bord de mer, il a fallu emprunter ce vocabulaire aux régions maritimes des bords de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée. *Poulpe* par exemple est un mot d'origine occitane, mais son synonyme normand, *pieuvre*, a également été intégré à la langue française par l'intermédiaire de Victor Hugo, qui l'a employé en 1866 dans son roman *Les travailleurs de la mer*. Un certain nombre de mots d'origine dialectale ont été introduits en français par des écrivains, ainsi *chalet* a été popularisé par Jean-Jacques Rousseau dans *La Nouvelle Héloïse*.

En ce qui concerne le mot *rescapé*, il s'est répandu à la suite de la catastrophe minière de Courrières (Pas-de-Calais) qui a coûté la vie à plus de mille mineurs le 10 mars 1906. C'est la forme wallonne du participe passé de « réchapper ». La forme picarde correspondante est *récapé*, mais c'est la forme utilisée par les mineurs et sauveteurs belges, qui a été retenue par les journalistes⁵.



6. Les représentations du patois

Les représentations linguistiques

L'anglais est fait pour communiquer, l'allemand pour commander, l'italien pour séduire et le français pour la poésie... Ce genre d'idées toutes faites sur les langues montrent qu'elles sont perçues à travers des représentations, liées à des valeurs, qui constituent une part de nos connaissances du monde. Nous pouvons appeler ces idées toutes faites des *représentations linguistiques*, et convenir qu'elles sont diffusées par le discours et « sédimentées » par lui. Les représentations sont les témoins de l'air du temps, souvent d'une « idéologie dominante » qui cadre la perception de la réalité à une époque et dans un espace plus ou moins bien délimités.

Les représentations linguistiques sont aussi liées à des attitudes plus ou moins favorables, susceptibles d'orienter les comportements langagiers des locuteurs : l'accent régional est souvent mal perçu, car il est associé à l'image d'une personne qui n'a que peu « bougé », spatialement ou socialement. Les représentations négatives de l'accent et des régionalismes sont largement partagées, elles conduisent certains locuteurs à contrôler leur manière de s'exprimer dans des situations formelles ou en présence de membres d'un exogroupe : typiquement, un Suisse romand pourra dire *soixante-dix* et *diner* dans une conversation avec des Français, alors qu'il dit habituellement *septante* et *souper*, non pas par souci premier d'être compris mais par besoin de n'être pas perçu comme un francophone minoritaire membre d'une communauté périphérique.

Comme tout stigmaté, les représentations négatives peuvent faire l'objet d'un dévoilement et d'un retournement de valeur : c'est ce à quoi on a assisté en 2007 dans le canton de Neuchâtel, où fut organisé *Dis Voir*, le concours du plus bel accent neuchâtelois. La tendance actuelle à survaloriser le patrimoine explique en partie ce changement d'attitude et de représentation : de jargon peu civilisé, la langue régionale identifiée d'abord par son accent est devenue un héritage, une richesse symbolique « à même de revivifier le lien social », comme l'expliquait Jérôme Heim, initiateur du concours.

Par rapport métonymique (la « qualité » de la langue dénote les « qualités » de celui ou celle qui parle), les représentations dont les langues font l'objet sont étroitement liées à l'image que l'on se fait de leurs locuteurs : le « parler jeune », le « parler des banlieues » peut être ainsi considéré comme un produit des représentations anxigènes que les adultes, surtout lorsqu'ils

⁵ Note encyclopédique du TLFi (Trésor de la langue française informatisé).

sont hautement scolarisés, portent sur des adolescents ou de jeunes adultes dont la socialisation première (la famille) et secondaire (l'école) sont profondément différentes de celles qu'ils ont connues. A contrario, cet accent stéréotypé, véhiculé par la musique (rap, slam) peut constituer un modèle à imiter, car les personnes qui le diffusent constituent des modèles pour de nombreux jeunes qui aiment à se reconnaître dans une société transnationale, en marge du monde des adultes.

Les langues et les manières de parler ne sont jamais neutres, les représentations que l'on s'en fait orientent les pratiques linguistiques via les attitudes plutôt positives ou négatives, indissociables de ces représentations.

Les représentations du français

Les représentations à l'égard du français – et son utilisation dans différents contextes – sont nombreuses et demeurent souvent peu conscientes, ce qui a pour conséquence qu'elles peuvent avoir la vie dure. Elles se trouvent non seulement chez les francophones, mais aussi chez des locuteurs d'autres langues, pour qui les représentations du français peuvent avoir une certaine importance lorsqu'il s'agit de comparer le français à d'autres langues – ou de l'apprendre.



Par exemple, le français est souvent considéré comme une langue difficile qu'on ne saurait vraiment maîtriser. Cette prétendue difficulté intrinsèque contraste avec la relative facilité et insouciance avec laquelle les enfants francophones apprennent le français parlé (qui ne semble pas plus difficile à acquérir que d'autres langues), elle est donc plus particulièrement liée au français écrit, qui nécessite un deuxième apprentissage et – notamment en ce qui concerne l'orthographe – un effort de mémorisation considérable. Ainsi, les représentations du français sont souvent fortement influencées voire réduites à la langue écrite normée (qui n'est pas toujours utilisée dans les écrits privés). Cela a pour conséquence que l'oral et les variétés non standard (p. ex. les variantes régionales, les registres privés, etc.) sont parfois considérés comme du mauvais français, ce qui peut inhiber les personnes qui ne s'expriment pas facilement dans les registres valorisés.

Certaines représentations sont liées à la valeur identitaire de la langue, un point particulièrement sensible pour les francophones suisses, qui sont doublement minoritaires : d'un côté par rapport à la majorité linguistique du pays, l'allemand, et de l'autre par rapport à la France, qui est souvent considérée comme le pays où l'on parlerait mieux le français qu'en Suisse... D'autres représentations ont un lien avec le prestige social dont jouit la langue. Ainsi, le français, souvent jugé clair, élégant et précis, a longtemps été considéré comme une langue internationale idéale, et ces représentations continuent à être actives même si d'autres langues, dotées d'autres qualités, gagnent en importance.

Aujourd'hui, il n'existe plus de locutrices et de locuteurs patoisants monolingues : toutes et tous sont au moins bilingues (dialecte/français). On peut s'attendre à trouver chez ces personnes des représentations par rapport au français qui ressemblent à celles d'autres locuteurs du français (monolingues), car certaines expériences (p. ex. l'apprentissage scolaire de la langue et notamment de

son orthographe) sont partagées par l'ensemble des francophones. Cependant, les personnes qui ont un répertoire plurilingue (c'est-à-dire qui parlent un ou plusieurs dialectes ou langues à côté du français) ont des expériences et des représentations plus diversifiées des langues en général et de la manière de gérer – tant individuellement que collectivement – le bilinguisme.

Les représentations du patois

La Suisse romande a pendant longtemps vécu une situation de diglossie telle que la connaissent aujourd'hui de nombreux locuteurs du monde : la langue parlée dans les foyers, avec les voisins, dans les situations quotidiennes, n'est pas la langue de l'école ni celle de l'église. Cette situation est aujourd'hui celle de tous les pays arabes par exemple : l'arabe vernaculaire (ou dialectal) connaît une forte variation diatopique (la langue varie selon l'espace) mais c'est l'arabe moderne (ou littéral, différent de la langue religieuse de l'islam) qui est appris à l'école et parlé dans les médias de tous les pays arabes. En Suisse, tout le monde connaît par expérience la diglossie alémanique.

Les patois en Suisse romande ont commencé à être minorisés par le français dès la Renaissance, surtout pour ce qui concerne l'écrit, car le français commence déjà à remplacer le latin dès le XIII^e siècle. Dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, des personnes lettrées s'emploient à conserver cette langue qui a déjà pratiquement disparu des villes et différentes actions sont menées. À Neuchâtel notamment, un Comité du patois présidé par le naturaliste écrivain Louis Favre (personnalité importante de cette époque) est créé par la Société d'histoire en 1892. Le travail du comité aboutit à la publication d'un recueil de fragments de discours en patois neuchâtelois deux ans plus tard⁶. Voici un extrait de sa préface, très riche pour l'analyse des représentations :

« Sous le ciel glorieux de l'Italie, au sein d'une population tout imprégnée des souvenirs glorieux de l'ancienne Rome, on parlera une langue riche et sonore, belle comme son peuple et grave comme son histoire : L'Anglais et l'Américain, peuples lutteurs, au tempérament vif et énergique, auront en abondance les intonations du commandement, les termes rudes et saccadés : L'homme du Nord, rêveur et contemplatif, allongera ses phrases et se plaira aux mots et aux tournures vagues comme son ciel chargé de brumes :

Et si nous voulions appliquer à notre idiome local la même méthode d'induction, nous dirions : le patois de l'habitant des campagnes neuchâteloises, du *Clos de la franchise*, a dû être simple mais net, n'allant pas par quatre chemins, se souciant plus de l'à-propos que de la convenance de ses expressions, n'excluant pas une pointe d'esprit gaulois, rude mais droit, lent mais ferme et décidé ».

On retrouve ici l'idée que les caractéristiques de la langue sont intrinsèquement liées aux qualités du peuple qui la parle et ce qui est dit du patois montre l'ambivalence qui règne dès le XIX^e siècle par rapport à cette langue qui n'est pas vue comme telle, et qui, à défaut d'être civilisée, témoigne de la nature profondément honnête du peuple !

Cette attitude à la fois positive et légèrement condescendante face au vernaculaire minorisé par le français a reculé ces dernières années pour faire place à une vision plus scientifique et « écologique » du paysage linguistique, dans lequel les patois, c'est-à-dire les langues locales que l'on peut encore entendre dans quelques communes de Suisse romande ou lire dans différentes chroniques, sont unifiées sous le terme de *francoprovençal*, dénomination proposée par le linguiste Ascoli en 1873, comme on peut l'apprendre dans les très nombreuses pages qui lui sont consacrées sur la Toile. Le francoprovençal existe désormais, c'est :

« (...) une langue romane parlée en France, en Suisse et en Italie. C'est l'une des langues distinctes du groupe linguistique gallo-roman, il présente certains traits communs avec le français et avec l'occitan. »

⁶ *Le Patois Neuchâtelois. Recueil de Dictions et de Morceaux en prose et en Vers Ecrits par divers Auteurs du pays et choisis par le comité nommé par la société cantonale d'histoire.* Neuchâtel, imprimerie Wolfrath & Cie, 1895.

Et le site Francoprovençal.com précise qu'on peut l'appeler aussi *arpitan* et que c'est :

« une langue à part entière, mais repérée seulement au XIXe siècle, et dont les spécificités et les frontières n'ont été définies qu'au courant du XXe siècle, ce qui explique qu'elle soit si mal connue (localement on dit sans complexe « le patois »). »

On assiste ainsi en ce début du XXIe siècle à une sorte de naissance rétrospective d'une langue, car nos ancêtres locuteurs du patois n'avaient certainement pas conscience de parler une même langue, non unifiée par un standard, mais reconnaissable par un certain nombre de traits identifiés par les linguistes, les plus célèbres étant la conservation de la voyelle A, qui le distingue du français dans des mots comme *pra* vs *pré*, *porta* vs *porte*) et la transformation en CH, TS ou TCH de K- devant -A, qui le distingue de l'occitan (les toponymes *calm*, *cam* ou *can* correspondent aux diverses *chaux* ou *tsâ* ou *tchaux* du francoprovençal, ou bien les *chanoz*, *tsânyo*, *chanet*, *chassagne*... correspondent aux toponymes occitans *cassagne*, *casse*, *casso*, *cassanh*, etc.).

Aujourd'hui, comme le dit une enfant dans un reportage télé sur le patois valaisan, « le patois n'est plus mort ». On assiste à un mouvement de revitalisation, qui s'accompagne parfois d'une volonté de standardisation, ou en tout cas de mise au point d'une orthographe commune... ce qui fait dire à certains « vrais patoisants » que ceux qui savent le patois le parlent, mais que ceux qui ne le savent pas parlent francoprovençal !

C'est encore un élément des représentations du patois qui s'exprime dans cette boutade : un patois ne pourrait pas s'apprendre comme langue seconde, il accompagnerait uniquement la socialisation première et sa fonction identitaire de langue de l'endogroupe réserverait l'exclusivité de son usage légitime aux seuls « natifs ». Mais les représentations du patois évoluent, notamment par la reconnaissance du francoprovençal comme groupe des langues gallo-romanes, mais aussi grâce aux nouvelles technologies : on peut désormais entendre le francoprovençal sur de nombreux sites où s'expriment des patoisants et surtout des néolocuteurs du patois.

7. Informations sur la lecture (graphie) et la prononciation

Pourquoi écrire le patois ?

Les patois et dialectes du domaine galloroman s'utilisent surtout à l'oral, pour la communication immédiate (en face à face ou par téléphone). S'il s'agit de rédiger quelque chose par écrit, les dialectophones recourent en général au français écrit, même en s'adressant à d'autres dialectophones. La variété utilisée – le français écrit (et son orthographe) – est très fortement standardisée et son utilisation par les dialectophones ne se distingue guère de celle d'autres personnes francophones.

Pourquoi alors écrire le patois ? L'utilité, voire la nécessité d'écrire le dialecte peut surgir à différents moments, p. ex.

- Les dialectophones peuvent s'échanger de brefs messages personnels (p. ex. par SMS) en dialecte.
- Une dialectophone écrit un journal intime en patois.
- Un écrivain patoisant écrit une pièce de théâtre où certains personnages s'expriment en dialecte.
- Une maison d'édition veut éditer les œuvres d'une patoisante.
- Une association locale veut éditer un dictionnaire du patois local.

- Les dialectologues qui cherchent à décrire le système et le vocabulaire des dialectes ont besoin d'un système de transcription précis pour écrire très fidèlement les témoignages des patoisants.

Il est facile de comprendre que les besoins de ces personnes sont assez hétérogènes : si l'échange informel vise surtout une communication immédiate et spontanée, le travail scientifique doit être le plus précis et le plus explicite possible pour documenter fidèlement le parler d'une personne ou d'une région donnée. Cela a pour conséquence que, dans le passé, différents systèmes graphiques pour fixer le patois par écrit ont vu le jour : certains ont émergé de manière spontanée et individuelle, pour des besoins privés; ils sont souvent influencés par le français et son orthographe. D'autres sont le reflet d'une tradition locale, plus ou moins standardisée et plus ou moins fidèlement adoptée par les sujets écrivains. Finalement, certains systèmes sont le fruit d'une réflexion théorique approfondie et se caractérisent plutôt par une certaine complexité formelle, comme par exemple les systèmes de transcription scientifiques, avec leurs nombreux signes diacritiques qui marquent précisément les sons, les accents toniques et certains phénomènes articulatoires.

Comment écrire le patois ?

L'orthographe du français est très fortement standardisée et elle véhicule de nombreuses traces de son passé, comme p. ex. les lettres étymologiques (grecques et latines) ou les marques flexionnelles (*tu regardes d'intéressantes émissions*), ce qui fait que l'orthographe du français ne reflète que partiellement l'oral. L'écriture des dialectes, nécessairement plus variés et moins codifiés qu'une langue standard, doit privilégier un système d'écriture proche de la langue parlée, et elle doit aussi tenir compte du fait qu'un texte écrit en patois n'est peut-être pas lu par une personne parlant le (même) dialecte. Il est dès lors important que la graphie utilisée soit le plus explicite possible quant à la manière de rendre par écrit la langue parlée.

Ceci concerne en particulier deux aspects importants en lien avec les dialectes, c'est-à-dire la prononciation et l'accentuation. Le système vocalique et consonantique des dialectes francoprovençaux⁷ contient plusieurs sons qui n'existent pas (ou plus) en français contemporain et il s'agit de trouver un moyen pour les rendre par écrit. De même, les dialectes ont gardé l'accent tonique (accentuation d'une syllabe d'un mot, comme p. ex. en italien ou en allemand). Cet accent n'est pas toujours prévisible pour les non-patoisants (il porte en général sur la dernière ou l'avant-dernière syllabe) et il vaut ainsi mieux le noter dans la graphie du dialecte.

Un système d'écriture pour les patois doit ainsi être le plus proche possible de la langue orale, mais il doit en même temps être suffisamment facile à apprendre et à utiliser pour qu'il puisse être adopté par la communauté patoisante.

La graphie dialectale

Les dialectophones éprouvent généralement de la difficulté à écrire le patois, essentiellement parce que le code écrit est immédiatement associé au français, alors que le patois, langue de la communication orale, est dépourvu d'une image écrite comparable. Les linguistes, de leur côté, ont développé différents alphabets phonétiques spécialement depuis la fin du XIXe siècle; mais leur emploi est trop complexe pour être généralisé. Pour être efficace et maniable, un système d'écriture des patois doit se fonder sur quelques règles générales, mais aptes à prendre en compte les particularités locales.

⁷ Les dialectes du domaine d'oïl, donc entre autres ceux qui sont parlés dans le canton du Jura, sont beaucoup plus proches du français que ceux du domaine francoprovençal. C'est la raison pour laquelle on utilise en général une graphie francisante.

Importance de l'oralité

Quand on se met à écrire en patois, le premier principe qu'on est porté à adopter, c'est de s'appuyer aussi fidèlement que possible sur la prononciation en faisant abstraction de l'étymologie et de l'orthographe du mot français correspondant. On note exclusivement ce que l'oreille entend.

Patois*	Français
<i>bâ</i>	bas (adj.)
<i>tén</i>	temps

* sauf indication contraire, les exemples sont donnés en patois de Chermignon (Valais).

Le deuxième principe découle directement du premier. Comme les patois n'ont pas été unifiés, leur prononciation varie beaucoup d'une localité à l'autre. Il importe que l'écrit respecte cette diversité. Il s'agit de ne pas noter un mot toujours de la même manière alors que celui-ci se prononce différemment de région en région ou même selon la situation.

Par exemple, la première voyelle du mot qui signifie « dehors » est *eû* dans le Bas-Valais, mais *oû* dans le Valais central ; on note donc respectivement *feûra* et *foûra*. De même, le mot patois correspondant à « givre » se note, selon sa prononciation, *dzàivre* dans le Bas-Valais, mais *zévro* dans le Valais central.

Rôle de l'accent tonique

Dans les patois francoprovençaux, l'accent du mot tombe soit sur la dernière voyelle (comme dans l'italien *caffè*) soit sur l'avant-dernière voyelle (comme dans l'italien *espresso*). Un déplacement de l'accent de mot entraîne souvent un changement de signification. Ainsi, *machèla*, avec accent tonique sur l'avant-dernière voyelle, signifie « mâchoire » ; mais *machèlâr*, avec accent tonique sur la dernière voyelle, signifie « molaire ». Dans cet exemple, comme dans beaucoup d'autres paires de mots, la place de l'accent tonique assure, à elle seule, la distinction du sens. Pour éviter de dérouter l'auditeur, il faut dès lors marquer clairement l'accent tonique du mot.

On se sert des signes diacritiques (tréma, accent aigu, grave ou circonflexe) placés au-dessus d'une voyelle pour indiquer la place de l'accent tonique. Dans un mot de plus d'une syllabe, la voyelle tonique porte toujours un signe diacritique ; quant à la voyelle finale non accentuée (si le mot en a une), elle ne porte jamais de signe diacritique. Autrement dit, la dernière voyelle portant un signe diacritique est la voyelle tonique du mot. Ainsi, on lit *kóntâ*, « compter » ou « racompter », en appuyant sur la voyelle finale ; mais on lit *kónta*, « histoire », en appuyant sur la voyelle initiale, et en prononçant la voyelle finale très légèrement, à l'italienne.

Adaptation des habitudes de l'écriture du français

Pour faciliter le travail de celui qui écrit et pour réduire l'effort de celui qui lit, il convient d'utiliser autant que possible les habitudes du français pour noter les consonnes et les voyelles du patois. Ainsi, le [ʃ] s'écrit ch en patois comme en français :

Patois	Français
<i>chakóurre</i>	secouer

Le français connaît le plus souvent plusieurs manières d'orthographier un son donné, en fonction de l'étymologie notamment (par exemple, la consonne [f] s'écrit *f* si le mot vient du latin, mais *ph* s'il vient du grec). La graphie dialectale, elle, généralise la notation la plus simple et la moins ambiguë, en se fondant sur la valeur phonétique habituelle des lettres. Pour écrire systématiquement le patois, mieux vaut toujours noter le même son de la même façon.

	Patois	Français
[g]	<i>gânyè</i> <i>gyêrra</i>	gagner guerre
[ʒ]	<i>jyamî</i> <i>jîfla</i>	jamais gifle
[k]	<i>kalkól</i>	calcul
[ã]	<i>tsan</i>	champ

La graphie dialectale – et qui, dans l’ouvrage, concerne tous les dialectes francoprovençaux – vise à garantir que la lecture d’un texte par tout un chacun soit assez proche de la parole d’un patoisant.

L’ensemble des principes de graphie est publié dans le N° 143 de la Revue *L’Ami du Patois*, septembre 2009. Vous pouvez aussi les consulter sur le site www.wikivalais.ch.

Une version brève de ce document se trouve à la page 263.

8. Informations sur les différentes variétés utilisées

Avant-propos

Il est difficile, voire impossible, de faire une distinction claire – et unanimement acceptée – entre les notions de *patois*, *dialecte*, *langue*, etc. (cf. p. 237). Dans cette publication, nous avons décidé de privilégier, en général, la dénomination *dialecte* plutôt que *patois* quand nous parlons des différents parlers locaux. En revanche, nous avons également essayé d’utiliser, pour les différentes variétés retenues, une dénomination proche de celle qui est utilisée par les locutrices et locuteurs mêmes, p. ex. *le patois de Chermignon*, *le wallon*, *l’occitan*, etc.

NB: l’occitan est généralement considéré comme une langue à part entière, non comme un dialecte. Nous résumons ainsi sous le terme de langues (régionales) l’occitan, le picard et le wallon.

VARIÉTÉS SUISSES

PATOIS DE CHERMIGNON ET DE BAGNES (VS)

Bref descriptif

Ces deux patois sont des parlers francoprovençaux du canton du Valais. Les communes de Chermignon (autrefois rattachée à celle du Grand Lens) et de Bagnes (composée d’une vingtaine de villages et hameaux) ne sont distantes que d’une quarantaine de kilomètres à vol d’oiseau, mais leurs parlers sont très différents. Ce paradoxe est dû à l’histoire, celle de Chermignon ayant toujours été liée à l’Évêché de Sion, celle de Bagnes à la Savoie jusqu’à la fin du Moyen Âge. Leurs différences sont spécialement marquées sur le plan phonétique; par exemple, Chermignon conserve bien les consonnes, alors que Bagnes a pris part à l’affaiblissement massif des // et /v/ entre voyelles et en début de mots, et a cessé au fil du temps (comme le français) de prononcer les consonnes finales. « Chat » se dit *tsa* à Bagnes, mais *tsatt* à Chermignon; « cheval » se dit *tsèvà* à Chermignon, *tsèò* ou *tsyò* à Bagnes; « lanterne » se dit *lantêrna* à Chermignon, *antêrna* à Bagnes. L’affaiblissement des consonnes a eu des effets grammaticaux importants en patois de Bagnes, tel la disparition fréquente de l’article défini élidé: « l’oiseau » se dit *l’oujé* à Chermignon, mais *ojé* ou *ozé* à Bagnes. Sur le plan du vocabulaire, les faux-amis ne sont pas rares; par exemple, *mârre*

signifie « mère, maman » à Chermignon, mais se dit spécifiquement des animaux à Bagnes. Le cumul des petits écarts rend ces patois difficilement intercompréhensibles.

On peut estimer à une centaine le nombre de personnes pratiquant le patois à Chermignon, proche du double à Bagnes. Bien davantage le comprennent sans le parler. Un dictionnaire du *Patois de l'Ancien Lens*, rédigé par notre informateur André Lagger, a paru en 2010; un *Dictionnaire du patois de Bagnes*, préparé par une équipe interdisciplinaire dont fait partie notre informateur Léon Bruchez, est en cours d'élaboration.

Informateurs

Notre informateur pour le patois de Chermignon a 66 ans. Il est auteur patoisant et employé de banque.

Notre informateur pour le patois de Bagnes a 64 ans. Il est patoisant, informaticien et paysan.

Comment lire ces variétés ?

Les patois valaisans sont transcrits en « graphie commune » (*cf.* Annexes documentaires, p. 263).

PATOIS FRIBOURGEOIS (FR)

Bref descriptif

Parmi les patois fribourgeois, qui appartiennent tous au francoprovençal, on peut distinguer trois groupes principaux, répartis géographiquement :

- le broyard, dans la plaine de la Broye, déjà en voie de disparition au XIXe siècle ;
- le couëtzo (prononcer *kouëtso*), variété centrale, parlée en ville de Fribourg jusqu'au XIXe siècle. Son nom, ironique, signifie « mou » et désigne les habitants de la plaine ;
- le gruérien, dans une grande partie de la Gruyère et dans quelques régions voisines. Il est relativement homogène et compte encore aujourd'hui de nombreux locuteurs.

Selon l'Atlas de la Suisse, en 1966, les jeunes Fribourgeois de moins de 20 ans employaient encore le patois, en particulier en Gruyère. D'après le recensement de 1990, on comptait dans le canton de Fribourg 4755 patoisants, soit environ 3 % de la population. Mais comme ailleurs en Suisse romande, la transmission naturelle du patois a presque entièrement cessé.

Il existe dans le canton de Fribourg une importante production dialectale qui remonte au XIXe siècle. Depuis le début du XXe siècle, un système de notation phonétique a été adopté. Cependant, comme l'ensembles des variétés dialectales fribourgeoises appartiennent au francoprovençal, nous avons décidé, par souci de simplicité, de les transcrire selon la graphie valaisanne (*cf. infra* et p. 263).

Informateur

Notre informateur parle le patois du district de la Gruyère – Bulle. Il est patoisant actif et gendarme à la retraite.

Comment lire cette variété ?

Les extraits en patois gruérien sont transcrits en « graphie commune » (cf. Annexes documentaires, p. 263). Cependant, les patoisants gruériens utilisent en général une graphie qui se différencie un peu de la graphie commune. Par exemple, « th » représente un h pour notre informateur de Haute-Gruyère, alors qu'il sera prononcé ss par un patoisant de La Roche.

Annexe : Correspondance entre graphie gruérienne et graphie commune

graphie gruérienne	graphie commune
a	à, a (en fonction de l'accentuation)
à	àa
e	ë, e
é	éé, é
u	ú, u
i	í, i
in	èn
o	ò, o
ou	oú, ou

La graphie commune, utilisée dans ce volume pour l'ensemble des patois francoprovençaux, ne vise pas à évincer les traditions graphiques locales : cependant, nous l'avons privilégiée ici afin de simplifier l'accès aux dialectes écrits pour un public non patoisant.

Dans la version électronique de cette publication, un document contenant les extraits en patois gruérien écrit en graphie locale est à disposition sur le site du projet : www.irdp.ch/eole (section EOLE et patois).

PATOIS DE PLEIGNE ET DE MONTIGNEZ (JU)

Bref descriptif

Les patois de ces deux villages appartiennent aux parlers jurassiens qu'on rattache à leur tour au dialecte franc-comtois, qui se parle en France (Franche-Comté et quelques communes au sud de l'Alsace) et en Suisse dans l'actuel canton du Jura (la vallée de St-Imier parlant un dialecte intermédiaire entre langue d'oïl et francoprovençal).

Dans le canton du Jura, il est d'usage de parler de trois régions dialectales différentes : le *taignon* (les Franches-Montagnes), le *vâdais* (vallée de Delémont) et l'*aidjolat* (Ajoie). Ces différentes zones se démarquent surtout sur le plan phonétique, comme le CL- et le FL- latin qui donnent [ʃ], [sj] ou [ç]. Par exemple, *flore* (fleur) devient *ciou* dans les Franches-Montagnes, *çho* en Ajoie et *chou* dans la vallée de Delémont. Le L- initial latin reste en [l] dans les Franches-Montagnes et se transforme en [j] dans le reste du Jura, comme par exemple *luna* (lune) qui devient *yune* et *lènne*.

Pleigne se trouve entre deux zones voisines, soit les patois de l'Ajoie et ceux de la vallée de Delémont. Montignez se trouve dans la zone ajoulote. Ce sont deux variétés très proches linguistiquement. Plus globalement, ces patois appartiennent donc à la langue d'oïl et ils sont ainsi plus proches du français, lui-même issu du domaine d'oïl, que les dialectes francoprovençaux. Par exemple, les voyelles finales sont toujours atones, contrairement au francoprovençal (cf. en Suisse, les patois fribourgeois et valaisans).

Dans le canton du Jura, les patois jouissent depuis 1977 d'une reconnaissance constitutionnelle (article 42.2 de la République et canton du Jura):

Ils (l'État et les communes) veillent et contribuent à la conservation, à l'enrichissement et à la mise en valeur du patrimoine jurassien, notamment du patois.

Toutefois, le nombre de patoisants de langue maternelle est en forte diminution ; on peut considérer que les personnes qui l'ont acquis comme première langue constituent la dernière génération de locuteurs natifs. Cependant, on peut constater un certain regain d'intérêt au sein de la population jurassienne pour les parlers locaux, de sorte qu'il y a un certain nombre de néo-patoisants (qui l'apprennent à l'âge adulte) qui contribuent à maintenir les dialectes en usage.

Compte tenu du fait que nous ne disposons pas de statistiques fiables à propos de la vitalité des patois, le nombre de dialectophones demeure incertain.

Informateur

Notre informatrice pour le patois jurassien de Pleigne est née en 1948. Elle est aide-familiale.

Notre deuxième informateur pour les patois jurassiens parle le patois de Montignez (en Ajoie). Il est enseignant à la retraite.

Comment lire cette variété ?

Les extraits en patois de Pleigne ont été transcrits selon le système de Simon Vatré (Vatré 1947) : il s'agit d'une graphie qui est proche de celle du français. Quelques particularités :

- Comme en français, toutes les consonnes finales écrites ne sont pas prononcées; exemple : *aîmant* (amant) [ɛmã].
- L'accent circonflexe indique un allongement de la voyelle ; exemple *blôde* (blouse) [blo:d].
- Un aspect particulier du franc-comtois est la présence d'une voyelle nasale supplémentaire, notée *in* (comme en portugais), exemple : *malin* (malin) [malĩ].
- Y est toujours prononcé comme dans *fouille* [fuj].
- La graphie *çh* correspond au *ich* allemand (c'est un trait typique de la région ajoulote).

VARIÉTÉS ÉTRANGÈRES

PATOIS DE ROISAN ET DE VERRAYES (VALLÉE D'AOSTE; ITALIE)

Bref descriptif

Les patois de Roisan et de Verrayes sont deux variétés de parlers francoprovençaux de la région italienne de la Vallée d'Aoste. Dans l'ensemble de la région, la pratique des patois survit encore bien (ces langues sont très souvent transmises de façon naturelle aux nouvelles générations) bien que leur utilisation quotidienne risque de plus en plus de se limiter aux réalités paysannes des petits villages de la Vallée. Des cours de l'École populaire de patois pour les adultes, un concours pour les élèves des écoles maternelles et primaires (Concours Cerlogne), ainsi que d'autres activités telles que le théâtre populaire visent la valorisation et la sauvegarde de ces langues traditionnelles.

La fragmentation linguistique interne à la région est considérable (chaque village possède sa propre variété), mais cela n'empêche pas l'intercompréhension. Il existe deux variétés principales : à l'ouest les patois de la Haute-Vallée, et à l'est ceux de la Basse-Vallée, avec une zone de transition au milieu.

Le parler de Roisan peut être représentatif de la variété de la Haute-Vallée alors que le patois de Verrayes se trouve dans la zone intermédiaire qui partage certains traits linguistiques avec la Haute-Vallée et d'autres avec la Basse-Vallée.

Les différences entre les deux parlers sont de tous types : phonétique (ex. *tseún* - *tcheun* « chien »; *tsanti* - *tsantà* « chanter »), lexicale (ex. *djapi* - *barsà* « aboyer »), syntaxique (emploi ou non-emploi du pronom sujet: *mìndjo* - *deu meúdzò* « je mange »). Mais ils ont également de nombreux traits en communs, tels que la chute des *-r* intervocaliques (*fê-e* / *fâ-e* « faire »).

Informateur

Notre informatrice pour le patois de Roisan (commune en haute Vallée d'Aoste, dans la Vallée du Grand-Saint-Bernard) a 36 ans. Elle est professeure à l'Université de Neuchâtel.

L'informatrice pour le patois de Verrayes a 29 ans. Elle est doctorante à l'Université de Neuchâtel.

Comment lire cette variété ?

Les patois de Roisan et de Verrayes sont transcrits en « graphie commune » (cf. Annexes documentaires, p. 263).

OCCITAN (FRANCE)

Bref descriptif

La langue d'oc ou occitan est, dès le IX^e siècle, une des premières langues écrites de l'Europe médiévale. L'occitan connaît pendant deux siècles un moment de développement économique et culturel intense (XI^e-XIII^e siècles); c'est l'époque des troubadours: érudits, scientifiques et poètes qui inventent une façon de dire le monde au moyen d'une langue issue du latin parlé. Aujourd'hui, l'Occitanie se trouve à 95 % en France; 5 % sont en Italie (vallées italiennes des Alpes) et en Espagne (le Val d'Aran). Cet espace, large de 32 départements français, est présent sur 9 régions de France. Il est habité par 13 millions d'habitants.

Il a toujours existé une production littéraire riche – ainsi que d'autres formes culturelles – en occitan. En 1904, le prix Nobel de littérature est décerné à Frédéric Mistral pour une œuvre rédigée en cette langue.

L'occitan ne connaît pas de centralisme d'État; sa langue est de fait dialectale (gascon, languedocien, provençal, limousin, auvergnat, vivaro-alpin) mais aisément compréhensible par chacun du fait d'une évidente intercompréhension, qui s'étend aux langues voisines: le catalan, l'espagnol et l'italien. Culturellement et linguistiquement, l'occitan (« la langue d'oc ») et le français (« la langue d'oïl ») se sont influencés à partir de la période médiévale; les *trouvères* sont les *troubadours* de langue d'oïl. Pour donner un exemple important: le mot français *amour* vient directement de l'occitan...

Depuis le XVI^e siècle, l'occitan subit la pression politique et administrative du français, langue du pouvoir et de la centralisation. Les locuteurs perdent la conscience d'une langue commune; on

l'appelle alors « patois ». Il y a un siècle, on estimait le nombre de locuteurs occitans à 10 millions, soit un tiers de la population française. Aujourd'hui, le nombre de personnes parlant occitan est estimé à 2 millions, ce qui en fait la langue régionale d'Europe la plus parlée. Il y a certes peu de monde qui parle occitan par rapport à l'ensemble de la population, mais les jeunes n'ont plus les mêmes complexes que les anciens, qui n'osaient pas parler l'occitan en public. Omniprésente dans la toponymie, bien sûr dans « l'accent », la langue est développée grâce à des conventions entre l'État et les collectivités territoriales.

L'occitan est reconnu comme langue régionale en France (2008), en Italie (1999) et en Catalogne (2010). Un bilinguisme paritaire français-occitan se développe. L'occitan est une langue d'enseignement pour des dizaines de milliers d'élèves, à tous les niveaux de la scolarité, jusqu'à l'Université.

Informateur

Notre informateur pour l'occitan a 44 ans; il parle l'occitan languedocien et travaille comme linguiste dans un institut universitaire.

Comment lire cette variété ?

Il existe différentes façons d'écrire l'occitan : la façon « mistralienne » (utilisée par Mistral, écrivain et lexicographe de l'occitan), la façon « patoise » (une manière populaire d'écrire l'occitan, à l'aide du code graphique utilisé pour le français) et la façon « occitane », normalisée au début du XXe siècle. Cette graphie, qui se base notamment sur les écrits des troubadours (Xe-XIIIe s.) et sur d'autres travaux, est celle qui est utilisée dans cet ouvrage.

Voici les principaux points de la graphie occitane :

- Toutes les lettres écrites se prononcent.
- La voyelle -a finale (dans les mots féminins) n'est pas accentuée; elle se prononce soit -e (gascon), soit -o (languedocien), soit -a (provençal).
 - *la taula* (= la table) : [la taʎlo]

ma bèla amiga (= ma belle amie) : [ma bɛl amigo]

- Le o occitan se lit comme un ou français : *mon amor* : [mun amur].
- Le ò occitan se lit comme un o français : un òme de Tolosa : [un ome de tuluzo].
- En occitan, *au* et *iu* sont des diphtongues qui se lisent comme un *aou* / *iou* français.
 - *taur* (= le taureau)
 - *adiu!* (= salut!)
- Il existe aussi des triphthongues : *uòu* (*lo buòu* (= le boeuf)).
- Dans la plupart des régions, le *r* est roulé.

SAVOYARD (HAUTE-SAVOIE; FRANCE) / PATOIS DE CUSY (F)

Bref descriptif

Le parler du village de Cusy, situé à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest d'Annecy en Haute-Savoie, appartient aux dialectes francoprovençaux. Notre informateur emploie parfois le terme savoyard pour désigner son parler, mais il préfère celui de patois.

Le Conseil de la Région Rhône-Alpes a mandaté en 2007 une étude sur les langues régionales (occitan et francoprovençal) comprenant des sondages ainsi que des enquêtes qualitatives (cf. Bert & Costa 2009). S'il est impossible de chiffrer précisément le nombre de locuteurs, les auteurs de l'étude avancent que, globalement, la part de la population rhônalpine capable de parler francoprovençal ou occitan est inférieure à 1 %, mais que leur proportion peut monter à 5 ou 10 % dans certaines aires. La transmission familiale de la langue a cessé partout depuis plusieurs décennies et les locuteurs sont pour la plupart des personnes âgées.

Le statut des langues régionales en France est précaire et il y a des réticences de la part du gouvernement à reconnaître les spécificités du francoprovençal, qui est tantôt rangé parmi les dialectes oïliques, tantôt aux côtés de l'occitan. Ainsi le ministère de l'Éducation nationale ne reconnaît pas le francoprovençal comme langue optionnelle au baccalauréat, ce qui limite passablement les possibilités de le promouvoir dans le cadre scolaire. Le ministère de la Culture et de la Communication le reconnaît comme langue régionale.

Informateur

Notre informateur pour le savoyard vient de la commune de Cusy en Haute-Savoie (région de l'Albanais, aux environs de Rumilly). Il a 62 ans et est instituteur à la retraite.

Comment lire cette variété ?

Le patois de Cusy est transcrit en « graphie commune » (cf. Annexes documentaires, p. 263).

PICARD

Bref descriptif

Le picard est une des variétés issues du latin – mêlé de gaulois et de germanique... – dans la moitié nord de la Gaule, qu'on regroupe sous le nom de langue(s) d'oïl. C'est au sein de ce groupe que s'est construit le français standard.

Le domaine dans lequel on le parle, le « domaine picard », couvre la région administrative Picardie (sauf le sud de l'Oise et de l'Aisne, mais toute la Somme), la région administrative Nord Pas-de-Calais (sauf une petite zone flamandophone près de Dunkerque), et, en Belgique, une partie de la province du Hainaut. Le tout constitue un bassin de population de plus de 6 millions de personnes. La langue est nommée *le picard* en Picardie et en Hainaut, mais *patois* ou *ch'timi* dans le Nord-Pas-de-Calais, et le sentiment d'une unité d'identité est dans l'ensemble assez faible ou fluctuant.

Sociologiquement, le picard est d'abord une langue ouvrière, au moins autant que paysanne, ce qui peut s'expliquer par la forte industrialisation, y compris rurale, de la région. Les vagues successives d'immigration ont été largement intégrées à la vie en picard.

Au plan linguistique (voir documents), le picard est bien typé et se rend volontiers incompréhensible au non-initié bien que très proche du français – surtout dans ses pratiques orales populaires. Le français régional est également très reconnaissable.

Les pratiques actuelles spontanées de picard s’observent dans la famille et les groupes d’amis ; la langue est volontiers utilisée pour la plaisanterie, l’expressivité. En public, on entend le picard dans le théâtre, le théâtre de marionnettes, le conte et la chanson. De nombreuses associations créent des spectacles, des livres, des soirées littéraires. Quelques journaux paraissent tout en picard, et des billets en picard sont fréquents dans la presse régionale. Une activité littéraire continue produit chaque année quelques dizaines d’ouvrages.

Les observateurs ont à la fois le sentiment que la langue décline, surtout chez les jeunes, et en même temps le sentiment d’une présence toujours vivace. En témoignent certains succès de librairie comme l’album d’Astérix en picard (150’000 ex.), certaines enquêtes (comme celle où 87 % des élus de la Somme disent parler picard...), une attitude favorable générale, le fait que les expressions picardes, les citations, les plaisanteries, les contes et récits divers sont très rarement traduits en français dans la vie courante. L’éducation nationale tolère quelques initiatives parascolaires (ex. : un concours sur le picard). La région Picardie soutient le mouvement culturel picard (« Agence pour le picard »).

Informatrice/informateur

Notre informateur pour le picard parle le picard de la région d’Amiens. Il a 60 ans et il est professeur de linguistique à l’Université de Picardie Jules Verne à Amiens.

Comment lire cette variété ?

La graphie du picard n’est pas fixée ni standardisée. Deux « systèmes graphiques » dominent, l’un (graphie Feller-Carton) a adapté au picard la graphie adoptée par le wallon, l’autre (Vasseur-Lanchron) utilise les procédés de l’orthographe française pour noter les particularités du picard. En réalité les différences portent sur assez peu de points. Le site « <http://lanchron.fr/> », parmi d’autres, permet de lire et d’entendre de nombreux textes.

WALLON (RÉGION DE NAMUR ; BELGIQUE)

Bref descriptif

Les dialectes wallons sont parlés dans une partie importante de la Belgique francophone ainsi que dans une petite zone des Ardennes françaises. Comme les autres dialectes gallo-romans parlés en Belgique, à savoir le picard, le lorrain (gaumais) et le champenois, il appartient à la langue d’oïl. On distingue généralement quatre régions dialectales à l’intérieur de l’aire wallonne : le dialecte est-wallon ou liégeois, le dialecte centre-wallon ou namurois, le wallo-picard à l’ouest et le wallo-lorrain ou sud-wallon.

Depuis 1990, la Communauté française⁸ reconnaît ces dialectes ainsi que les dialectes germaniques parlés sur son territoire comme étant des « langues régionales endogènes » ; le français reste la seule langue officielle.

⁸ Il y a en Belgique trois communautés : la Communauté flamande (58 % de la population), la Communauté française (41 % de la population) et la Communauté germanophone (1 % de la population).

On ne dispose d'aucune enquête générale sur l'usage et la connaissance actuels des dialectes en Belgique romane, mais tous les observateurs reconnaissent que les dialectes en Belgique romane sont victimes d'un déclin qui s'explique entre autres par l'instruction obligatoire (depuis 1914-1918), le développement des médias ou encore par la mobilité croissante des personnes. La situation varie toutefois selon les régions et les couches sociales: les dialectes semblent mieux résister à la campagne qu'à la ville et le wallon est moins menacé que le picard et le lorrain.

Informateur

Notre informatrice a 56 ans et travaille comme employée; notre informateur a 54 ans et est technologue en imagerie médicale. Les deux parlent le wallon de la région de Namur (Belgique).

Comment lire cette variété ?

Les extraits en wallon sont transcrits selon l'« orthographe wallonne », proposée et instaurée vers 1900 par le philologue liégeois Jules Feller. Il s'agit d'un système phonétique qui tient compte de la parenté entre le wallon et le français. Les différences dialectales ne sont pas unifiées ou normalisées.

La parenté avec le français se traduit à l'écrit par des graphies proches du français, p. ex.

quand = *quand* (plus compréhensible que la graphie phonétisante *can*)

carte = *caute* (plus compréhensible que *côte*)

le temps = *li timps* (plus compréhensible que *li tin*).

Quelques particularités:

Le trait d'union indique une liaison phonique; son absence indique l'absence de liaison, p. ex.

on-aube (« un arbre ») se lira [ɔ̃n ob]

chîs-afaires (six affaires) se lira [ʃi:z afɛ:rə]

mais

dîns on vâse (« dans un vase ») se lira [dɛ̃ ɔ̃ va:z]

on gros aube (« un gros arbre ») se lira [ɔ̃ gro ob]

L'apostrophe indique que la lettre finale doit être prononcée, p. ex.

li pus' (« le puits ») se lira [li pys], *li stomac* (« l'estomac ») se lira [li stomak]

Le point au milieu d'un mot (point intercalaire) permet de désambiguïser une double consonne, p. ex.

son.ner (« saigner ») ne se prononce pas [sɔ̃nɛ] mais [sɔ̃né]

L'accent circonflexe indique une voyelle longue, p. ex.

li sou (avec *ou* court) (« le seuil ») vs *li soû* (avec *ou* long) (« la sœur »)

Les accents grave et aigu sont présents dès que le son le réclame, même si on ne le mettrait pas en français: Exemple: la conjonction *et* = *èt*

Les sons *e*, *eu*, *eû* : La lettre *e* est muette comme bien souvent en français (le mot *médecin* se prononcera [medsɛ̃]). Pour exprimer le son 'e', on écrit *eu* (même prononciation en français dans les mots *veuf*, *neuf*). Pour exprimer le son 'eu', on écrit *eû*.

9. Graphie commune⁹

Principes généraux

Sauf indications contraires, les caractères ont la même valeur qu'habituellement en français. C'est le cas dans : (Bagnes) *du*, *dur*; (Gruyère) *dou*, *deux*; (Chermignon) *zé*, *geai*.

Accent du mot

Dans les mots de plus d'une syllabe, la place de l'accent de mot est signalée systématiquement : la dernière voyelle garnie d'un signe diacritique (accent aigu, grave ou circonflexe, tréma) est toujours celle qui porte l'accent de mot. Une voyelle finale non accentuée n'a jamais de signe diacritique. Voici une paire illustrative :

Accentué sur la première syllabe	Accentué sur la seconde syllabe
(Bagnes) <i>pàrten</i> , <i>nous partons</i>	(Bagnes) <i>partèn</i> , <i>partant</i>

Tiret

Placé à l'intérieur d'un mot, le tiret indique que ce qui précède est à articuler séparément de ce qui suit : (Chermignon) *Móntàn-na*, *Montana*. Le tiret peut aussi servir à isoler une voyelle de liaison : (Chermignon) *èn-n Oulón*, à *Ollon*. Les consonnes de liaison du pluriel *z* et *j* sont notées entre deux tirets : (Bagnes) *i-z-an*, les années; (Gruyère) *lè-j-yè*, les yeux. Enfin, le tiret est placé entre les nombres composés inférieurs à 100 : (Cusy) *sèptànte-sèn*, *septante-cinq*.

Les consonnes

Consonnes simples

Description	Notation	Exemples
/t/ final après voyelle	-tt	(Chermignon) <i>jelyètt</i> , <i>juillet</i>
/k/ comme dans le français <i>quatre</i>	k	(Verrayes) <i>komèn</i> , <i>comment</i>
/g/ comme français <i>gué</i> ; aussi devant <i>e</i> , <i>i</i> et <i>y</i>	g	(Cusy) <i>gèrra</i> , <i>guerre</i>
/s/ entre voyelles	-ss-	(Roisan) <i>disseèmbre</i> , <i>décembre</i>
/s/ final après voyelle	-ss	(Chermignon) <i>piss</i> , <i>cheveux</i>
/z/ comme en français <i>zèle</i>	z	(Roisan) <i>dóze</i> , <i>douze</i>
/θ/ (interdentale sourde), comme dans l'anglais <i>thing</i>	th	(Gruyère) <i>than</i> , <i>cent</i>
/ð/ (interdentale sonore), comme dans l'anglais <i>the</i>	dh	(Cusy) <i>dhôno</i> , <i>jaune</i>
/ʒ/ (chuintante sonore), comme dans le français <i>jeu</i> ; aussi devant <i>e</i> , <i>i</i> et <i>y</i>	j	(Roisan) <i>joué</i> , <i>oeil</i>
/χ/ (gutturale sourde), comme dans l'allemand <i>Buch</i>	h	(Venthône) <i>hortsyè</i> , <i>écorcher</i>
/h/ (aspiration), comme dans l'allemand <i>haben</i>	hh	(Chermignon) <i>hhòi</i> , <i>oui</i>
/ʎ/ (latérale sourde : / dévoisé avec fort bruit de friction)	çhl	(Bagnes) <i>çhlou</i> , <i>clou</i>

⁹ Adapté de : Maître, Raphaël / Pannatier, Gisèle : *Graphie commune pour les patois valaisans*, dans le N° 143 de la revue L'Ami du Patois, septembre 2009, pages 93-103. Consultable sur internet : www.wikivalais.ch.

Eole et patois

Description	Notation	Exemples
<i>r</i> dental à un seul mouvement de langue /r/, comme dans l'italien <i>mare</i> ; aussi <i>r</i> indéterminé	<i>r</i>	(Chermignon) parèn , <i>parent</i>
<i>r</i> uvulaire /ʁ/ comme en français, entre voyelles	<i>-rr-</i>	(Chermignon) parrén , <i>parrain</i>

Consonnes doubles (géménées)

Dans les patois valdôtains, comme en italien, la plupart des consonnes connaissent entre voyelles une variante de longue durée: les «géménées». Celles-ci sont écrites par redoublement de la consonne: (Roisan) **meúlle**, *mille*.

Consonnes affriquées

Les consonnes affriquées se notent par la juxtaposition des consonnes qui les forment. Ainsi:

Description	Notation	Exemples
<i>t - s</i>	ts	(Roisan) tséun , <i>chien</i>
<i>d - z</i>	dz	(Gruyère) dzeniye , <i>poule</i>
<i>t - ch</i>	tch	(Verrayes) tcheun , <i>chien</i>
<i>d - j</i>	dj	(Gruyère) dji , <i>dix</i>

Consonnes mouillées

La mouillure d'une consonne se note par l'ajout de *y*. Ainsi, par exemple:

<i>k</i> mouillé	ky	(Chermignon) Zâkye , <i>Jacques</i>
<i>h</i> ou <i>hh</i> mouillé	hy	(Gruyère) hyou , <i>clou</i>
<i>l</i> mouillé, comme dans l'italien <i>gli</i>	ly	(Roisan) lyi , <i>lui</i>

Semi-consonnes

Les semi-consonnes se notent par la voyelle correspondante, sauf la semi-consonne de *i* qui se note *y*. Ainsi:

Description	Notation	Exemples
/j/ (semi-consonne de <i>i</i>), comme dans le français <i>yeux</i>	y	(Gruyère) renàye , <i>grenouille</i>
/ɥ/ (semi-consonne de <i>u</i>), comme dans le français <i>huit</i>	u	(Cusy) juê , <i>juin</i>
/w/ (semi-consonne de <i>ou</i>), comme dans le français <i>ouate</i>	ou	(Roisan) joueún , <i>juin</i>

Les voyelles

Voyelles orales accentuées (ou précédant l'accent)

Si elle porte l'accent du mot, une voyelle fermée est notée par l'accent aigu ; une voyelle ouverte, par l'accent grave. Dans la mesure du possible, une voyelle longue porte l'accent circonflexe ; alternativement, la voyelle est redoublée. Une voyelle centrale (dite « sourde ») porte le tréma ; c'est le cas du son correspondant à celui de e dans le français *brebis*, parfois dit « e muet » (qui en patois peut porter l'accent du mot). Quand il est accentué, a bref est surmonté d'un accent grave.

Ces signes diacritiques sont optionnels dans les syllabes précédant l'accent du mot, ainsi que dans les mots d'une seule syllabe. Ainsi :

Description	Notation	Exemples
/a/ comme dans le français <i>patte</i>	à	(Gruyère) fàya, <i>brebis</i>
/ɑ:/ (long et « sombre ») comme dans le français <i>pâte</i>	â	(Gruyère) fâva, fêve
/e/ comme dans le français <i>santé</i>	é	(Chermignon) amék, <i>ami</i>
/e:/ (long) comme dans le français <i>année</i> ou l'allemand <i>Schnee</i>	éé	(Verrayes) deuméékro, <i>mercredi</i>
/ɛ/ comme dans le français <i>cachette</i>	è	(Bagnes) katsèta, <i>cachette</i>
/ɛ:/ comme dans le français <i>air, fête</i>	ê	(Bagnes) ê, <i>air</i>
/ə/ comme dans le français <i>brebis</i> (parfois dit « e muet »)	ë	(Bagnes) dzenële, <i>poule</i>
/i/ comme dans le français <i>pris</i>	í	(Roisan) èijí, <i>oiseau</i>
/i:/ comme dans le français <i>bise</i>	î	(Gruyère) dzenîye, <i>poule</i>
/ɪ/ (i relâché)	ì	(Roisan) tsantì, <i>chanter</i>
/o/ comme dans le français <i>numéro</i>	ó	(Chermignon) pèrtó, <i>trou</i>
/o:/ (long) comme dans le français <i>pôle</i>	ô	(Cusy) dhôno, <i>jaune</i>
/ɔ/ comme dans le français <i>botte</i>	ò	(Cusy) dòze, <i>douze</i>
/ɔ:/ comme dans le français <i>bord</i>	òò	(Verrayes) dòòze, <i>douze</i>
/ø/ comme dans le français <i>bleu</i>	eú	(Roisan) meúlle, <i>mille</i>
/ø:/ (long) comme dans le français <i>jeûne</i>	eû	(Bagnes) feûra, <i>dehors</i>
/u/ comme dans le français <i>loup</i>	oú	(Roisan) oútte, <i>août</i>
/u:/ comme dans le français <i>lourd</i>	oû	(Roisan) deudzoû, <i>jeudi</i>
/ʊ/ (ou relâché)	où	(Bagnes) tsoùra, <i>chèvre</i>
/y/ comme dans le français <i>lu</i>	ú	(Gruyère) bothú, <i>bossu</i>
/y:/ comme dans le français <i>mûr</i>	û	(Bagnes) konfitûre, <i>confiture</i>

Diphthongues

Une diphthongue se note par la juxtaposition des deux voyelles qui la forment. Pour éviter une lecture erronée, on place si possible un signe diacritique sur la première, mais jamais sur la seconde. La longueur n'est pas notée. Ainsi :

Description	Notation	Exemples
de à en direction de <i>i</i>	àí	(Bagnes) dzàivre, <i>givre</i>
de a en direction de <i>ou</i>	àou	(Roisan) nyàou, <i>noeud</i>

Eole et patois

Description	Notation	Exemples
de à en direction de <i>a</i>	àa	(Gruyère) nàa , <i>neuf</i> (chiffre)
de è en direction de <i>i</i>	èi	(Verrayes) trèiss , <i>trois</i>
de eù en direction de <i>u</i>	eùu	(Bagnes) neùu , <i>neuf</i> (chiffre)
de ì en direction de <i>i</i>	ii	(Roisan) mèrsii , <i>merci</i>
de ó en direction de <i>ou</i>	óou	(Chermignon) próouma , <i>prune</i>

Voyelles nasales accentuées (ou précédant l'accent)

Dans les nasales, la voyelle note le timbre sous-jacent, et **n** indique la nasalité. Ce principe vaut aussi pour le son /ɛ̃/ (dont le correspondant français s'écrit *in* dans *pin*, *ein* dans *teinte*, en dans *soutien*, *ain* dans *pain*, etc.); son timbre sous-jacent est è, on le note donc **èn**. Pour noter une voyelle nasale dont le timbre sous-jacent est *i* (inconnue dans le Bas-Valais mais répandue dans le Valais central), on évite la simple combinaison *in* (qui risquerait d'être lue /ɛ̃/) en plaçant un tréma sur le *i*: **ïn**. Ainsi :

Timbre sous-jacent	Notation	Exemples
à	àn	(Cusy) thànbe , <i>jambe</i>
è	èn	(Gruyère) tsèn , <i>chien</i>
é	én	(Chermignon) tsén , <i>chien</i>
eú	eún	(Roisan) deuleún , <i>lundi</i>
í	ïn	(Roisan) sínkye , <i>cinq</i>
ó	ón	(Chermignon) delón , <i>lundi</i>
ò	òn	(Fribourg) delòn , <i>lundi</i>
où	oùn	(Roisan) brinyoùn , <i>prune</i>
èi	èïn	(Bagnes) tsèïn , <i>chien</i>

Syllabes finales non accentuées

Dans les syllabes finales non accentuées, les voyelles sont dépourvues de tout signe diacritique. Ainsi :

Correspondante accentuée	Notation	Exemples
à	-a	(Chermignon) zelèna , <i>poule</i>
é	-e	(Verrayes) vàtse , <i>vaches</i>
è	-e	(Gruyère) vàtse , <i>vaches</i>
ë	-e	(Verrayes, Gruyère) vàtse , <i>vache</i>
ó, ò	-o	(Cusy) kàtro , <i>quatre</i>
èn	-en	(Bagnes) fàzen , <i>faisons</i>
òn, ón	-on	(Bagnes) fàzon , <i>ils font</i>

10. Les langues romanes

(langues qui descendent du latin)

La présentation des langues romanes qui suit est quelque peu simplifiée et ne tient pas compte de l'ensemble des ramifications des langues romanes (et de leurs variétés locales) dans le temps et dans l'espace.

ROMANIA OCCIDENTALE

Gallo-roman

- français et ses dialectes (langue d'oïl): picard, wallon, normand, bourguignon, franc-comtois, etc.
- francoprovençal : patois du Valais, de Fribourg, de la Vallée d'Aoste, de la Savoie, etc.
- occitan (langue d'oc): languedocien, provençal alpin, limousin, etc.
- gascon

Gallo-italien

- piémontais, lombard, etc.

RhétO-roman

- romanche et ses dialectes, ladin, frioulan

Ibéro-roman

- espagnol et ses dialectes
- catalan et ses dialectes
- galicien ou gallego
- portugais et ses dialectes

ROMANIA ORIENTALE

Italo-roman

- italien et ses dialectes
- corse et ses dialectes
- sarde

Balkano-roman

- roumain et ses dialectes
- dalmate (disparu)

11. Bibliographie et sitographie

Bibliographie

- Barras, C. (2008). *La sagesse des Romands : proverbes patois de Suisse romande*. Divonne-les-Bains : Cabédita.
- Beacco, J.-C. & Byram, M. (2003). *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe : de la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*. Strasbourg : Conseil de l'Europe (téléchargeable sur le site du Conseil de l'Europe).
- Bert, M. & Costa, J. (2009). *Francoprovençal et occitan en Rhône-Alpes. Étude Pilotée par l'Institut Pierre Gardette. Version Finale – Juillet 2009*. Lyon : Université Catholique de Lyon.
- Berthouzoz, L. (1978). *Conthey sauve ton patois !* (Volume 1 et 2). Conthey : Delaloye & Jacquemet.
- Blampain, D. (dir.) et al. (1997). *Le français en Belgique : une langue, une communauté*. Louvain-la-Neuve : Duculot : Ministère de la Communauté française de Belgique.
- Blanche-Benveniste, Cl. (2008). Comment retrouver l'expérience des anciens voyageurs en terres de langues romanes ? In V. Conti & F. Grin (dirs), *S'entendre entre langues voisines : vers l'intercompréhension* (pp. 33-51). Chêne-Bourg : Georg.
- Blondin, Ch. & Mattar, C. (éds). (2003). *S'ouvrir aux langues et aux cultures grâce à l'éveil aux langues*. Liège : Université de Liège, Service de pédagogie expérimentale.
- Blondin, Ch. & Mattar, C. (2004). *Cinq équipes éducatives s'engagent dans l'éveil aux langues : un projet pilote dans l'enseignement fondamental en Communauté française : rapport final*. Liège : Université de Liège, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.
- Boudreau, A. et al. (2003). *Colloque international sur l'écologie des langues*. Paris : L'Harmattan.
- Brun-Trigaud, G., Le Berre, Y. & Le Dù, J. (2005). *Lectures de l'Atlas linguistique de la France de Gillieron et Edmont : du temps dans l'espace*. Paris : CTHS.
- Candelier, M. (éd.). (2003a). *Evlang : l'éveil aux langues à l'école primaire : bilan d'une innovation européenne*. Bruxelles : De Boeck.
- Candelier, M. (dir.). (2003b). *Janua Linguarum : la porte des langues : l'introduction de l'éveil aux langues dans le curriculum*. Strasbourg : Conseil de l'Europe, Centre européen pour les langues vivantes.
- Candelier, M., de Pietro, J.-F., Faccioli, R., Lörintz, I. & Pascual Calvo, X. (avec la collaboration d'A. Schröder-Sura) (2012). *CARAP – Un cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures*. Graz : CELV / Conseil de l'Europe. (<http://carap.ecml.at/CARAP>)
- Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). (2010). *Plan d'études romand (PER) : cycle 1, 2 et 3* (3 coffrets de 5 fascicules). Neuchâtel : CIIP, Secrétariat général.
- Conseil de l'Europe. (2000). *Un cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Strasbourg : Conseil de l'Europe, Division des langues vivantes ; Paris : Didier (téléchargeable sur le site du Conseil de l'Europe).
- Constantin, A. & Désormaux, J. (1984). *Dictionnaire savoyard*. Marseille : Laffitte reprints (reproduction de l'édition d'Annecy, 1902).
- Conti, V. & Grin, F. (dirs). (2008). *S'entendre entre langues voisines : vers l'intercompréhension*. Chêne-Bourg : Georg.
- CREOLE. Revue éditée par le Cercle de recherche et réalisations pour l'éveil au langage et l'ouverture aux langues à l'école. Genève : FAPSE.
- Curollo, A.-M. & Torre, M.-L. (2009). InterRom : un outil didactique pour l'apprentissage de l'intercompréhension en langues romanes. *Synergies Chili*, 5, 71-89.
- De Pietro, J.-F. (éd.). (1999). *S'ouvrir aux langues*. *Babylonia*, 2 (commandes : babylonia@iaa.ti-edu.ch).
- De Pietro, J.-F. (2002). Le français régional à l'école : quelles possibilités ? In P. Singy (éd.), *Le français parlé dans le domaine francoprovençal : une réalité plurinationale* (pp. 31-66). Berne : Lang.
- De Pietro, J.-F. (2004). Des noms qui peuvent intégrer ou exclure : quelques propositions didactiques pour un travail sur les noms dans une perspective interlinguistique. *Bulletin VALS-ASLA*, 80, 49-62.

- De Pietro, J.-F. (2008). L'école face aux variétés du français : réflexions à partir de la situation en Suisse francophone. In G. Delage (éd.), *La langue française dans sa diversité* (pp. 181-208). Québec: Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Secrétariat à la politique linguistique.
- Detey, S., Durand, J., Laks, B. & Lyche, Ch. (2010). *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone*. Paris: Ophrys.
- Diémoz, F. & Rossier, S. (2011). Le patois : une langue et un patrimoine communautaire. In Ch. Mauron & I. Raboud-Schüle (éds), *La Gruyère dans le miroir de son patrimoine, catalogue du Musée gruérien. Tome 2: Entre ville et campagne* (pp. 103-114). Neuchâtel: Editions Alphil.
- Dolz, J., Noverraz, M. & Schnewly, B. (dirs). (2001). *S'exprimer en français : séquences didactiques pour l'oral et pour l'écrit* (4 volumes). Bruxelles: De Boeck; Neuchâtel: COROME.
- Escudé, P. & Janin, P. (2010). *Le point sur l'intercompréhension, clé du plurilinguisme*. Paris: Clé international.
- Escudé, P. (dir.). (2008). *J'apprends par les langues : manuel européen EURO-MANIA : fichier de l'élève*. Toulouse: CRDP Midi-Pyrénées (<http://www.euro-mania.eu/>).
- Filliez, X. (2010). J'ai 20 ans, et je parle patois. *Le Temps*, 16 juillet 2010.
- Gauchat, L., Jeanjaquet, J. & Tappolet, E. (1924 ss.). *Glossaire des patois de Suisse romande*. Neuchâtel: GPSR.
- Gauchat, L., Jeanjaquet, J. & Tappolet, E. (1925). *Tableaux phonétiques des patois suisses romands : relevés comparatifs d'environ 500 mots dans 62 patois-types*. Neuchâtel: Attinger.
- Gilliéron, J. & Edmont, E. (1902-1910). *Atlas linguistique de la France*. Paris: Champion.
- Haust, J. et al. (1953-). *Atlas linguistique de la Wallonie (ALW)*. Liège: H. Vaillant-Carmanne.
- Hawkins, E. (1987). *Awareness of Language*. Cambridge: University Press (Série de livrets pédagogiques).
- Hawkins, E. (1992). La réflexion sur le langage comme « matière-pont » dans le programme scolaire. *Repères*, 6, 41-56.
- Johnstone, R. (2003). *À propos du « facteur de l'âge » : quelques implications pour les politiques linguistiques*. Strasbourg: Conseil de l'Europe.
- Kervran, M. (éd.). (2006). *Les langues du monde au quotidien : observation réfléchie des langues* (2 volumes - vol. 1 : Cycle 2 ; vol. II : Cycle 3). Rennes: CRDP de Bretagne. Cf. notamment l'activité « I live in New-York but... je suis né en Haïti » : support didactique pour les parlars bilingues. *Vol. II: Cycle 3* (pp.43-54)
- Knecht, P. (1985). La Suisse romande. In R. Schlöpfer et al., *La Suisse aux quatre langues* (pp. 125-169). Genève: Zoé.
- Knecht, P. (dir.). (2004²). *Dictionnaire suisse romand*. Genève: Zoé.
- Kristol, A. (1998). Que reste-t-il des dialectes gallo-romans de Suisse romande ?. In J.-M. Eloy (éd.), *Évaluer la vitalité : variétés d'oïl et autres langues* (pp. 101-114). Amiens: Université de Picardie-Jules Verne, Centre d'Études Picardes.
- Kristol, A. et al. (2005). *Dictionnaire toponymique des communes suisses*. Neuchâtel: Université de Neuchâtel, Centre de dialectologie; Frauenfeld: Huber; Lausanne: Payot.
- Lagüer, A. / Lagger, A. (2011). *La vouê dou côûr / La voix du coeur*. Sierre: Éditions à la carte.
- Lagger, A. / Lagüer, A. (2010). *Patois de l'Ancien Lens / Patouè dou Gran Cômôn*. Sierre: Éditions à la carte.
- Maître, R. & Matthey, M. (2003). Le patois d'Évolène aujourd'hui... et demain ?. In A. Boudreau et al. (éd.), *Colloque international sur l'écologie des langues* (pp. 47-65). Paris: L'Harmattan.
- Mattar, C., Goffin, C. & Blondin, C. (éd.). (2008). *Vingt activités d'éveil aux langues pour l'enseignement fondamental en Communauté française de Belgique*. Bruxelles: Communauté française de Belgique.
- Perregaux, Ch., de Goumoëns, Cl., Jeannot, D. & de Pietro, J.-F. (dirs). (2003). *Education au langage et ouverture aux langues à l'école (EOLE)* (2 volumes). Neuchâtel, Secrétariat général de la CIIP (CIIP.SRTI@ne.ch).
- Pierrehumbert, W. (1926). *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*. Neuchâtel: Attinger.
- Schader, B. & Obrist, J. (1999). *Hilfe! Help! Aiuto!* Zürich: Orell Füssli.

ANNEXES DOCUMENTAIRES

- Schüle, R. Cl. (1971). Comment meurt un patois. In Z. Marzys (éd.), *Colloque de dialectologie francoprovençale* (pp. 195-207). Neuchâtel : Université, Faculté des lettres.
- Société des patoisants de la Gruyère (1992). *Dikchenéro dou patê gruvèrin è di j'alintoua : patê – franché / Dictionnaire du patois gruérien et des alentours : patois – français*. Fribourg : Fragnière.
- Singy, P. (éd.). (2002). *Le français parlé dans le domaine francoprovençal : une réalité plurinationale*. Berne : Lang.
- Thibault, A. & Knecht, P. (2004). *Dictionnaire suisse romand : particularités lexicales du français contemporain*. Genève : Zoé.
- Vatré, S. (1947). *Glossaire des patois de l'Ajoie et des régions avoisinantes*. Porrentruy : Société Jurassienne d'Emulation.

Sitographie

EOLE...

- À travers les langues et les cultures (ALC), projet du Conseil de l'Europe <http://archive.ecml.at/mtp2/alc/>
- Autriche : <http://www.oesz.at/>; « download » - SKE-KIESEL: Lehrmaterialien
- ELODIL, site canadien <http://www.elodil.com/>
- EOLE en ligne, projet de l'IRDP www.irdp.ch/eoleenligne
- Euromania : manuel d'apprentissage disciplinaire en intercompréhension des langues romanes (pour enfants de 8-11 ans) : <http://www.euro-mania.eu/>
- Galanet : plateforme de formation à l'intercompréhension en langues romanes : <http://www.galanet.be/>
- Grande-Bretagne : <http://www.language-investigator.co.uk/index.htm>
- Projet Jaling du Conseil de l'Europe, site consacré à l'éveil aux langues <http://jaling.ecml.at/>

... et patois

- Aliance Culturèla Arpitana (association) : <http://www.arpitania.eu/>
- ALMURA. Atlas linguistique multimédia de la région Rhône-Alpes et des régions limitrophes : <http://w3.u-grenoble3.fr/almura/>
- Base de données lexicographiques panfrancophone, sur le français régional de nombreux pays francophones : <http://www.bdlp.org>
- Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel : <http://www2.unine.ch/dialectologie/>
- École de wallon : www.ecoledewallon.be
- Étude FORA : Francoprovençal et occitan en Rhône-Alpes : http://icar.univ-lyon2.fr/projets/ledra/documents/Etude_FORA_rapport_d%C3%A9finitif.pdf
- Glossaire des patois de la Suisse romande, basé à l'Université de Neuchâtel : <http://www.gpsr.ch>
- Patois de Nendaz, dictionnaire en ligne : <http://www.patoisdenendaz.ch>
- Patois de la Vallée d'Aoste : <http://www.patoisvda.org>
- Patois jurassien : <http://www.djasans.ch>
- Patois valaisans : <http://www.patois.ch>
- Site du Service des langues régionales endogènes : <http://www.languesregionales.cfwb.be/>
- Trésor de la langue française informatisé : <http://atilf.atilf.fr>